



2017

Rapport d'activité



Groupe
Mammalogique
Normand

→ www.gmn.asso.fr

L'ASSOCIATION

FONDÉ EN MARS 1978, LE GROUPE MAMMALOGIQUE NORMAND (GMN) S'EST FIXÉ COMME OBJECTIFS L'ÉTUDE ET LA PROTECTION DES MAMMIFÈRES SAUVAGES AINSI QUE LA SAUVEGARDE DE LEURS MILIEUX EN NORMANDIE.

Agréé au titre de la protection de l'environnement, le GMN est membre de la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFPEM) dont il est le représentant régional.

Le travail effectué par les bénévoles et les salariés de l'association amène une banque de données incontournable sur les mammifères normands.

Cet état des connaissances permet de dresser une liste exhaustive des mammifères sauvages présents sur notre territoire et d'établir pour chaque espèce sa répartition et son statut de rareté.

Le GMN a porté l'édition de l'Atlas des mammifères sauvages de Normandie – Statut et répartition en 1988 ainsi que sa réédition en 2004.

Une nouvelle enquête globale est en cours sur la période 2011-2020, en vue d'établir un nouvel atlas à l'horizon 2021.

Les activités du GMN se déclinent sous quatre volets complémentaires :

- Les activités scientifiques de recherche ;
- Les actions de protection ;
- Les actions de coordination et d'animation de réseaux ;
- Les actions de sensibilisation, d'information du public et de formation.

Le présent rapport d'activité centralise l'ensemble des actions menées au cours de l'année 2017 en faveur des mammifères sauvages de notre région par les membres de l'association.

Le GMN publie périodiquement une revue scientifique (Le Petit Lérot – numéro 69 en décembre 2017) et un bulletin de liaison (La Lettre du Petit Lérot – n°64 en janv., n°65 en juin, n°66 en nov. & n°67 en déc. 2017), destinés à ses adhérents.

Le GMN est membre de différentes structures associatives avec lesquelles il collabore :

- Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères/SFPEM ;
- Conservatoire d'Espaces Naturels Normandie Ouest/CEN NO ;
- Conservatoire d'Espaces Naturels Normandie Seine/CEN NS ;
- Groupement Régional des Associations de Protection de l'Environnement de Normandie/GRAPE.

En 2017, le GMN a rassemblé 171 adhérents et son assemblée générale s'est tenue le 18 mars à NOTRE-DAME-DE-BLIQUETUIT/76 au sein des locaux du Parc Naturel Régional (PNR) des Boucles de la Seine normande.

De plus, face au succès de la première session organisée en 2016, une nouvelle journée complète de présentation des projets associatifs a été proposée aux adhérents le 25 novembre 2017, à la Mairie d'ÉPAIGNES/27, permettant à tous les motivés d'échanger sur les activités en cours et à venir.

SUIVEZ NOS ACTUALITÉS SUR :

WWW.GMN.ASSO.FR

& FACEBOOK



SOMMAIRE

Le mot du Président	4
L'amélioration des connaissances	5
Les mammifères volants	13
Les mammifères terrestres	21
Les mammifères semi-aquatiques	27
Les mammifères marins	31
La diffusion de l'expertise	35

Vous tenez entre vos mains le copieux bilan des actions menées par les adhérents et les permanents du GMN au cours de l'année civile 2017. Pour l'essentiel, sinon la totalité, ce rapport d'activités a été élaboré par l'équipe salariée que je remercie ici chaleureusement, non seulement pour la production de ce document, essentiel comme support de mémoire des réalisations de l'association au cours du temps, mais aussi pour l'investissement de ses membres au quotidien dans les travaux et ouvrages conduits au nom du GMN, ainsi que dans l'initiation de nouveaux projets.

C'est d'ailleurs l'un de ces programmes de recherche originaux que vient évoquer la photo de Martre des pins illustrant la page de couverture de ce rapport d'activité. La mise en œuvre d'approches complémentaires s'appuyant sur des protocoles bien cadrés a permis de substituer une connaissance plus concrète et précise des populations de Martre des pins dans les grands massifs forestiers de Normandie orientale à de simples impressions que nous avions antérieurement, basées sur des données éparses, voire même dans ce cas précis sur une quasi absence de données.

À côté de bien d'autres actions, menées soit sur une espèce en particulier soit sur des groupes d'espèces, toutes répertoriées dans le présent document, le programme de recherche spécifiquement dédié à la Martre des pins est représentatif de la plus-value unique apportée, grâce aux compétences pointues qu'elle réunit, par une structure associative naturaliste comme le GMN dans la connaissance de la biodiversité régionale, non simplement sur le plan qualitatif mais plus encore et surtout sur l'état des populations et le suivi de leur évolution. Les informations précises ainsi rassemblées par le GMN doivent servir à orienter les politiques publiques portant sur la conservation de la biodiversité en région (TVB, ZNIEFF, APB, ...) en même temps qu'elles permettent, entre autres, d'établir la Liste Rouge des Mammifères de Normandie sur des bases raisonnées concrètes.

Depuis deux années maintenant, le Conseil d'Administration du GMN, fortement stimulé par la coordonnatrice d'équipe, a souhaité attribuer une valeur financière à l'activité bénévole des adhérents afin d'en chiffrer l'importance. Mise en place progressivement, cette disposition a atteint en 2017 un quasi régime de croisière, au moins pour les opérations collectives de toutes natures (terrain ou administration) car tout le temps passé individuellement en observations, en analyse de pelotes, ... et tous les déplacements associés sont loin d'être centralisés et donc pris en compte. Le bilan de ce bénévolat valorisé apparaît dans le tableau financier récapitulatif en dernière page de ce rapport.

Si la part des bénévoles est fondamentale dans ce bilan d'activité associative, le travail mené à longueur d'année par les permanents de l'équipe salariée et les jeunes volontaires accueillis en Service Civique tient une place majeure dans le rendu restitué ici. Quoi qu'il en soit, que toutes celles et tous ceux qui, à quelque titre que ce soit et indépendamment du niveau d'investissement individuel, ont contribué à faire de ce bilan ce qu'il est en soient vivement remercié(e)s.

Dans leur grande majorité, les actions évoquées dans ce rapport n'auraient pu voir le jour sans le soutien financier essentiel de nombreux partenaires qui nous accordent leur confiance et que ce document est l'occasion de remercier de nouveau. S'il est difficile de les citer tous ici, je tiens à particulièrement mentionner l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN), la Direction Régionale de l'Équipement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Normandie et la Région Normandie.

Si, comme mentionné en introduction, ce rapport d'activités 2017 a été élaboré en quasi-totalité par l'équipe salariée, il est pleinement assumé comme support de rapport moral par le président et par le Conseil d'Administration (CA) du GMN.

pour le CA, le Président
François LÉBOULENGER

L'AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES



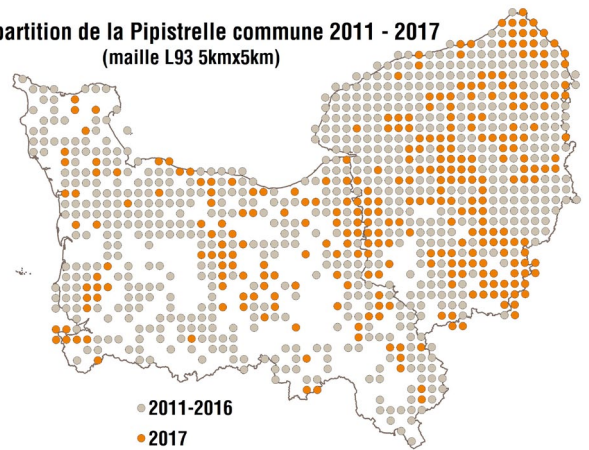
OBJECTIF : ATLAS 2011-2020

ATLAS : N.M. RECUEIL D'INFORMATIONS ÉTABLISSANT UN ÉTAT DES LIEUX DE LA BIODIVERSITÉ. IL PERMET D'APPORTER UN REGARD OBJECTIF SUR L'ÉTAT DES POPULATIONS (RÉPARTITION DES ESPÈCES, ÉVOLUTION DES POPULATIONS, ETC.) ET SERT D'OUTIL DE RÉFÉRENCE POUR LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES ET NATIONALES.

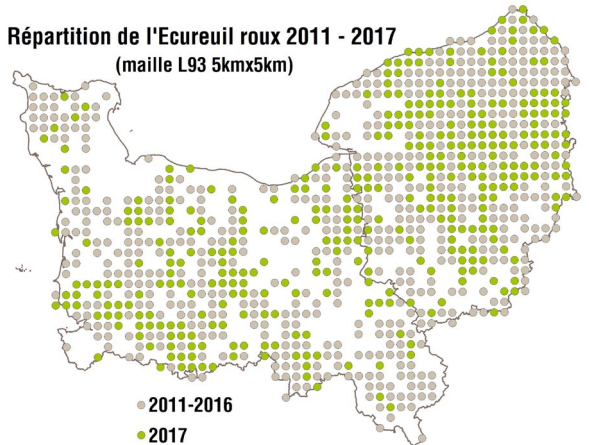
Après la parution de deux atlas de répartition des mammifères sauvages de Normandie (1988 & 2004), le GMN a lancé en 2012 une troisième édition sur la période 2011-2020.

2017 a de nouveau été une année riche en observations permettant de compléter grandement les connaissances sur la répartition de nombreuses espèces.

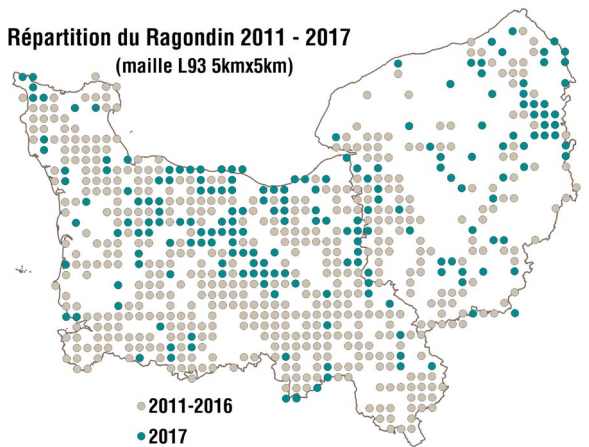
Répartition de la Pipistrelle commune 2011 - 2017
(maille L93 5kmx5km)



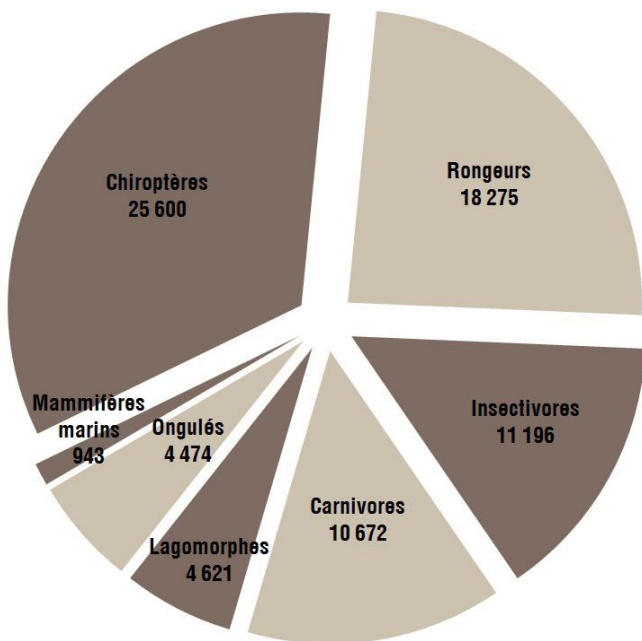
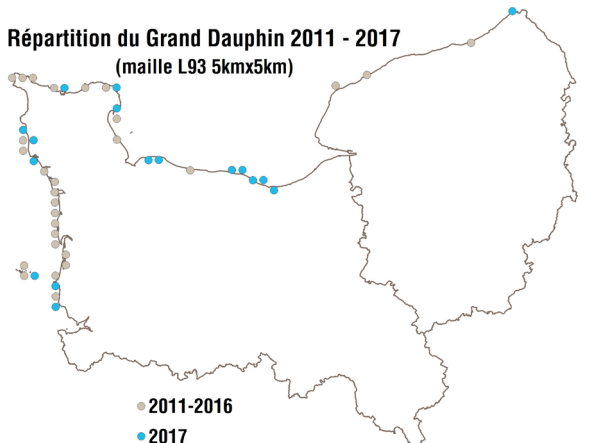
Répartition de l'Ecureuil roux 2011 - 2017
(maille L93 5kmx5km)



Répartition du Ragondin 2011 - 2017
(maille L93 5kmx5km)



Répartition du Grand Dauphin 2011 - 2017
(maille L93 5kmx5km)



Données 2011-2017 saisies dans la Base De Données (BDD)

Le point en quelques chiffres pour l'année 2017 :

2 PRÉ-ATLAS PUBLIÉS EN 2017 (AVRIL & OCTOBRE)

75 780 DONNÉES RÉCOLTÉES ENTRE
LE 1^{ER} JANVIER 2011 ET LE 23 OCTOBRE 2017
(PÉRIODE REPRÉSENTÉE DANS LE 10^{IÈME} PRÉ-ATLAS)

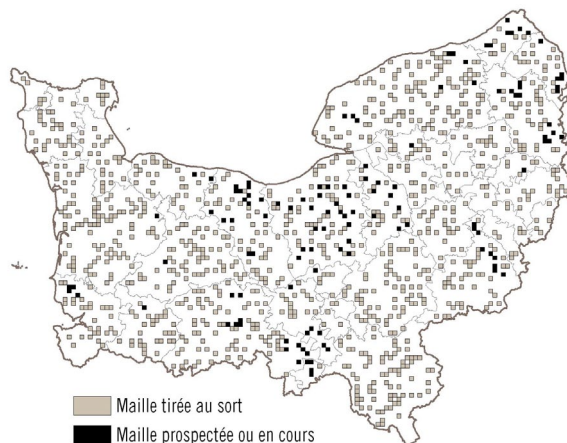
> PROTOCOLE "BLAIREAU"

AFIN DE PROPOSER UNE ANALYSE PLUS FINE QU'UNE SIMPLE CARTE DE RÉPARTITION DE L'ESPÈCE ILLUSTRANT SON CARACTÈRE COMMUN EN NORMANDIE, UN TRAVAIL SPÉCIFIQUE EST INITIÉ SUR LE BLAIREAU EUROPÉEN *MELES MELES*.

POUR APPRÉHENDER LES DIFFÉRENCES DE DENSITÉ DE POPULATIONS PRESENTIÈRES AU SEIN DE LA RÉGION NORMANDE, LES TERRIERS PRINCIPAUX ET SECONDAIRES SONT DÉNOMBRES SUR DES MAILLES DE 2x2KM, TIRÉES AU SORT DE MANIÈRE ALÉATOIRE, AU SEIN DES PETITES RÉGIONS AGRICOLES.

Dans l'objectif de prospector l'ensemble des 301 mailles de 2x2km (sur les 1 100 tirées au sort) d'ici 2020, le GMN a lancé en 2016 une nouvelle enquête Blaireau, invitant les uns et les autres à prendre en charge la prospection de maille(s).

Quelques chiffres après 15 mois de mise en oeuvre :



117 MAILLES ATTRIBUÉES
33 CONTRIBUTEURS DONT 10 FORMÉS LORS DE JOURNÉES DÉDIÉES
38 MAILLES RÉALISÉES & 79 MAILLES EN COURS
1 STAGIAIRE (SOUTIEN FINANCIER : DREAL)

Bien déclinée sur certaines petites régions comme le Lieuvin, les Plaines de CAEN/14 et de FALAISE/14 ou encore le Pays de Bray et le Bocage ornais, l'enquête reste encore peu avancée sur de grands territoires tels que la Manche, le Perche ou le Pays d'Ouche.

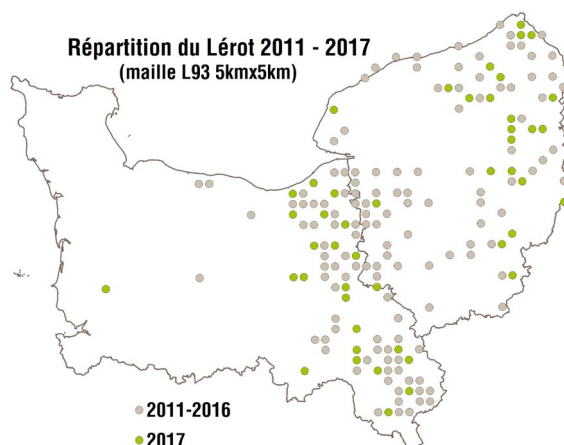
La mobilisation d'observateurs sur les zones blanches actuelles est indispensable pour permettre d'effectuer des comparaisons de secteurs à secteurs.

Cependant, les résultats d'ores et déjà obtenus nous encouragent à poursuivre les prospections, démontrant des densités record dans certains secteurs comme le Pays d'Auge calvadosien.

PROTOCOLE «GLIRIDÉS» :

Afin d'obtenir des données qualitatives sur la répartition des trois espèces de Gliridés, une enquête grand public par voie de presse a été privilégiée.

L'enquête Lérot (*Eliomys quercinus*) a donc été poursuivie, via la diffusion de différents outils de communication à destination des collectivités normandes. Elle a permis de récolter 9 nouvelles données par l'intermédiaire de la boîte mail dédiée : enquete.glirides@gmn.asso.fr

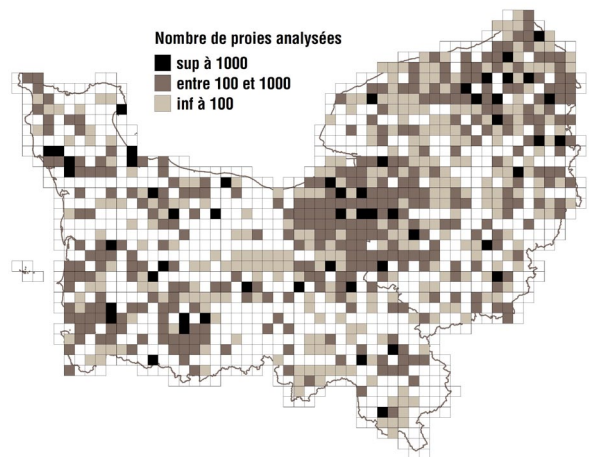
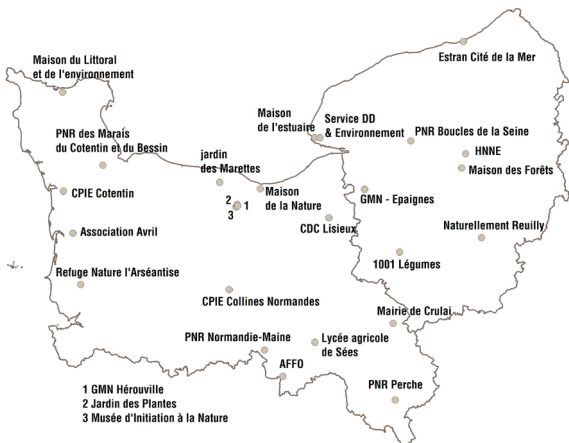


PELOTES & NOISETTES



© CFFPA de Sées

© MURPHY



> PROTOCOLE "PELOTES"

Basé sur l'analyse de pelotes de rejection de Chouette effraie, il repose sur l'identification, pour chaque maille 10x10km, de :

- Au moins 100 proies pour chaque maille 5x5 km ;
- Au moins 1 000 proies pour l'une des quatre mailles 5x5km.

L'objectif est d'apprécier la variation d'abondance relative des micromammifères de Normandie. Le souhait d'atteindre 1 000 proies pour une maille 5x5km par maille 10x10km augmente la possibilité de contacter certaines espèces peu abondantes et/ou occasionnellement capturées par la chouette et ainsi de mieux apprécier les variations géographiques d'abondance relative de ces mêmes espèces.

Pour répondre à cet objectif ambitieux, le GMN a mis en place deux «programmes» destinés à un public complémentaire : le réseau «Pelotes&Noisettes» et les soirées dites «Pelotes-Bières».

LE RÉSEAU «PELOTES&NOISETTES»

Dans le but de mobiliser les normands dans la recherche, la récolte et l'analyse des pelotes (mais également les noisettes grignotées pour améliorer la connaissance sur la répartition de l'Écureuil roux - *Sciurus vulgaris* et du Muscardin - *Muscardinus avellanarius*), le réseau «Pelotes&Noisettes» s'appuie sur la mise en place de points de récolte dans les structures partenaires de l'association réparties sur le territoire régional.

Les 26 boîtes actuellement éparpillées en Normandie ont permis de récolter plusieurs lots de pelotes (et noisettes) de tailles plus ou moins importantes.

De plus, 160 participants, de tout âge et de tous niveaux, ont pu participer à l'une des 14 animations/formations proposées au sein des points relais du programme par l'association et ses partenaires.

LES SOIRÉES «PELOTES-BIÈRES»

En parallèle des ateliers «grand public» et parce qu'une association n'est qu'une coquille vide sans sa mobilisation bénévole, des temps de formation et de dissection collectives sont organisés mensuellement.

Au cours de l'année, ce ne sont pas moins de 11 soirées Pelotes-Bières qui ont été proposées, réunissant de 10 à 20 participants, débutants et confirmés, les seconds formant les premiers.

Notre petit groupe de «Peloteurs fous» de ROUEN a de nouveau frappé en 2017 en programmant de nombreuses soirées, principalement dans les locaux de la Maison des Forêts à ST-ETIENNE-DU-ROUVRAY/76 et du CEN NS.

Repoussant les limites de la motivation naturaliste, ils ont également organisé le 1^{er} novembre une journée complète d'analyse au cours de laquelle près de 1 000 proies ont été identifiées !

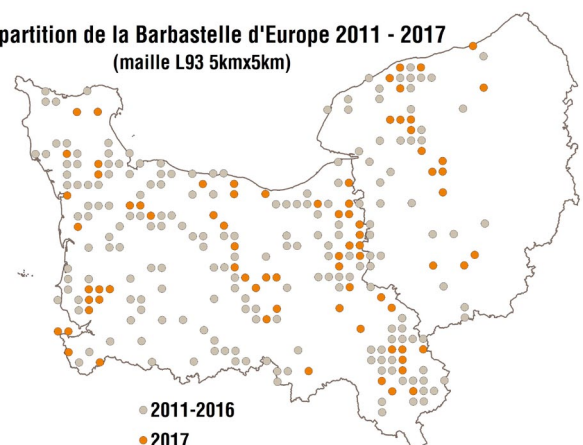
Que tous les participants aux différentes séances d'analyse, bénévoles ou «simples» curieux de Nature, ainsi que l'ensemble des partenaires mobilisés dans la mise en oeuvre de ce protocole soient ici remerciés pour leur investissement dans l'amélioration des connaissances sur la répartition des petits mammifères normands !

PROTOCOLE «CHIROPTÈRES» : Répartition de la Barbastelle d'Europe 2011 - 2017 (maille L93 5kmx5km)

Un protocole spécifique à l'inventaire des Chiroptères est proposé, basé sur l'utilisation de détecteurs d'ultrasons, et ce, sur deux niveaux d'investissement différents : un passage par maille 5x5km à l'aide d'un détecteur d'ultrasons OU deux nuits d'enregistrement continu par maille 10x10km à l'aide d'un enregistreur automatique.

Au regard de la technicité et du matériel nécessaires à la mise en oeuvre de ce protocole, son avancée est limitée.

Cependant, les cartes de répartition de nombreuses espèces de chauves-souris ont nettement évolué au cours de l'année.



> PROTOCOLE "ARVICOLA"

Basé sur celui de l'enquête nationale 2009-2014, le protocole *Arvicola* consiste à rechercher les indices de présence des campagnols aquatiques (*A. sapidus* et *A. terrestris*) sur des mailles de 10x10km, sur 20 tronçons de berges de 100m de linéaires positionnés dans les milieux paraissant, a priori, les plus propices à ces espèces.

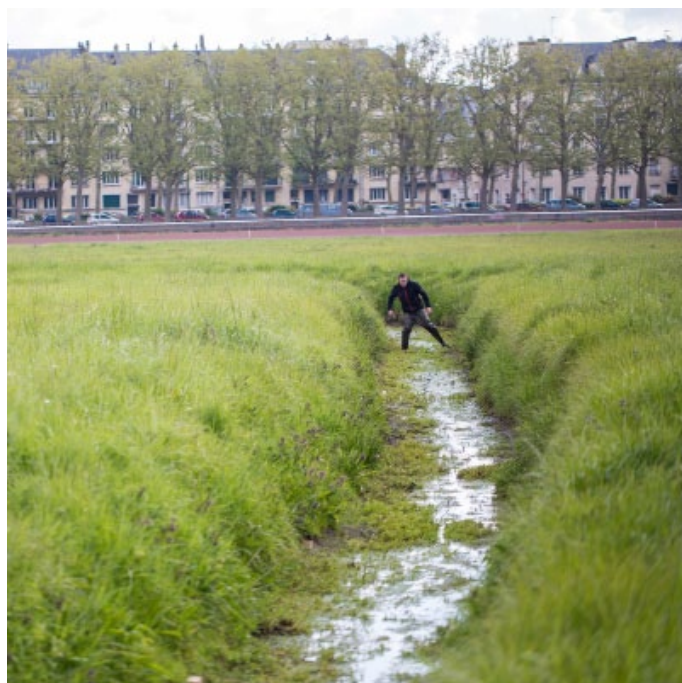
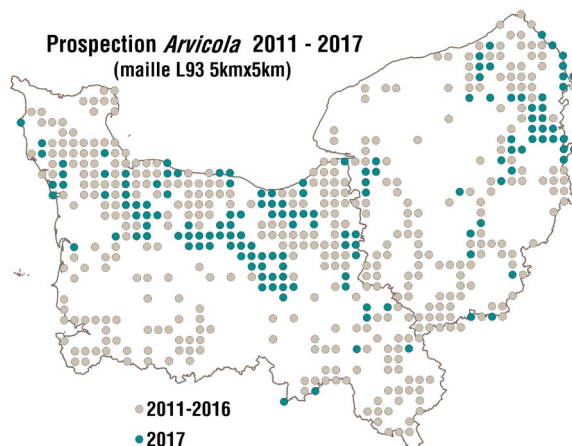
De nombreuses prospections ciblées ont de nouveau été menées au cours de l'année 2017 permettant de compléter les « mailles blanches ».

Le protocole illustré :

60 MAILLES RÉALISÉES EN 2017

45 % DE RÉALISATION DU PROTOCOLE

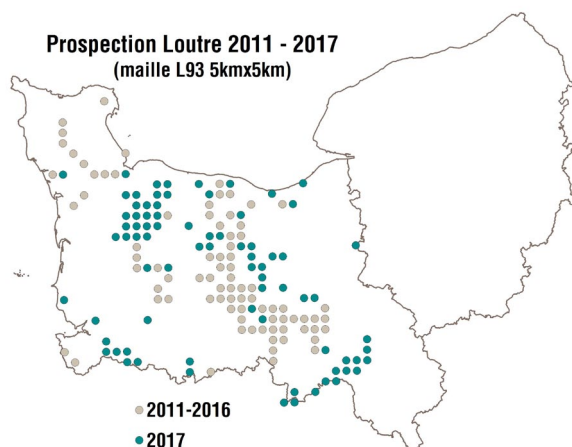
1 STAGIAIRE (SOUTIEN FINANCIER : AESN/FOND EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL FEADER)



PROTOCOLE «LOUTRE» :

Le GMN programme également de prospector l'ensemble des mailles 5x5km traversées par les cours d'eau principaux de Normandie, dans l'objectif d'obtenir une représentation la plus précise possible de la répartition de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) sur le territoire normand.

Aujourd'hui réalisées de manière opportuniste, les prospections 2017 ont principalement été menées dans le cadre des stages multimammifères (voir page suivante).



ET CONCRÈTEMENT, SUR LE TERRAIN ? Ou l'art de chercher la petite bête...

> LES CHAUVES-SOURIS

Comme chaque année, les populations de chauves-souris ont été suivies en région, tant par le recensement dans les sites d'hibernation que par le contrôle des colonies de reproduction ou la réalisation de captures au filet et d'inventaires acoustiques. Ainsi, en 2017, ce suivi a concerné :

- 507 sites d'hibernation, principalement au cours des 15 week-ends de prospections collectives ;
- 50 colonies de reproduction ;
- 95 captures au filet (12 captureurs sur les 14 personnes possédant une dérogation en région).

> LES STAGES MULTIMAMMIFÈRES

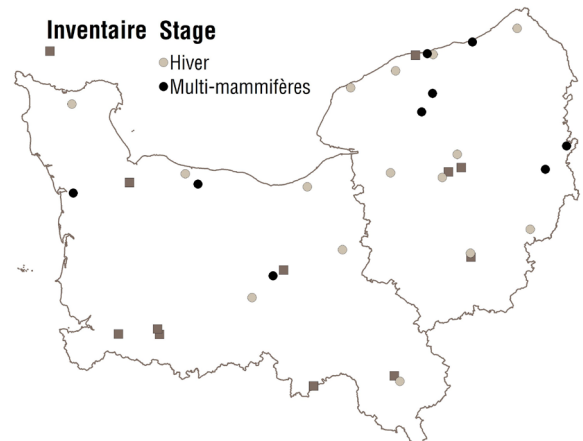
En parallèle, pour « noircir » les mailles des pré-atlas, des prospections collectives multimammifères ont été organisées aux quatre coins de la Normandie, à raison de **5 week-ends** et de **4 journées** de prospections.

Nouveau ! Une semaine multimammifères ! Afin de mutualiser l'investissement pour les études Martre et *Arvicola* (voir p.23 et 29) toutes deux réalisées en Pays de Bray/76, un hébergement collectif a été réservé sur la semaine du 15 au 19 mai au château de MESNIÈRES-EN-BRAY/76. Grâce à la motivation d'une quinzaine de bénévoles, ce sont enchaînées tout au long de la semaine recherches de fecès de martres, captures de campagnols, recherches de lots de pelotes, écoutes et captures de chauves-souris, prospections à la caméra thermique, etc.



LES INVENTAIRES COMMANDÉS :

De son côté, l'équipe salariée s'est mobilisée pour la réalisation de différents inventaires, missionnés par divers commanditaires désireux de connaître les espèces présentes sur leurs secteurs d'intervention.



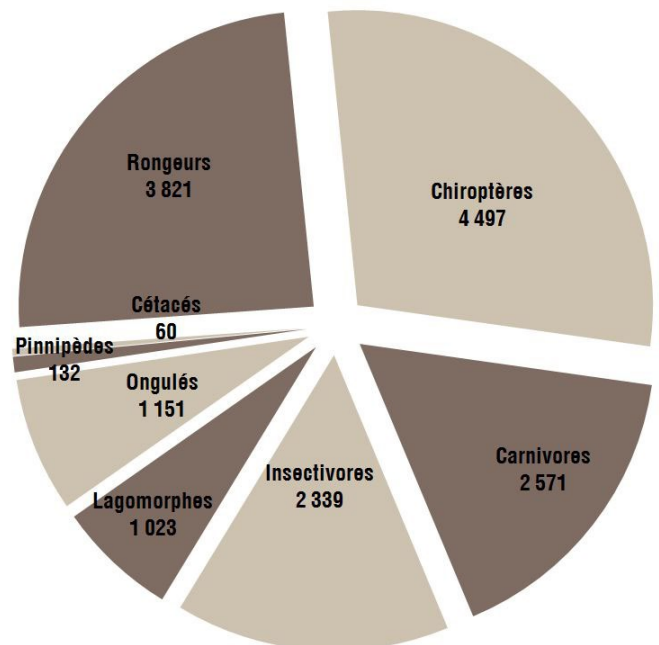
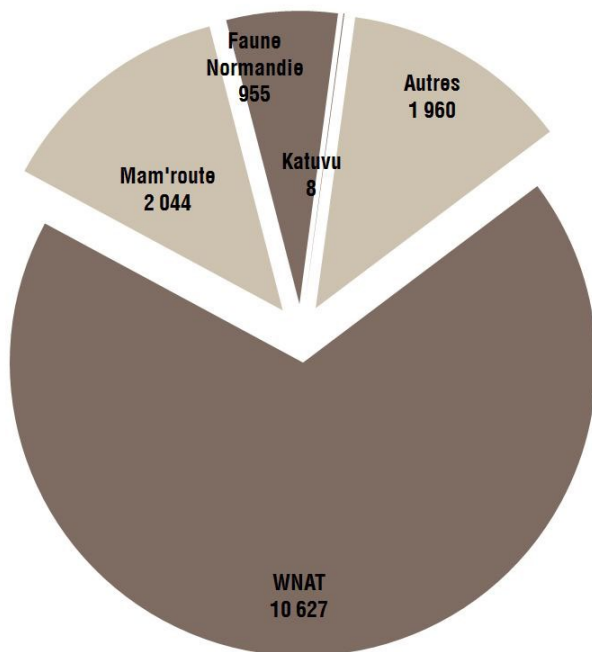
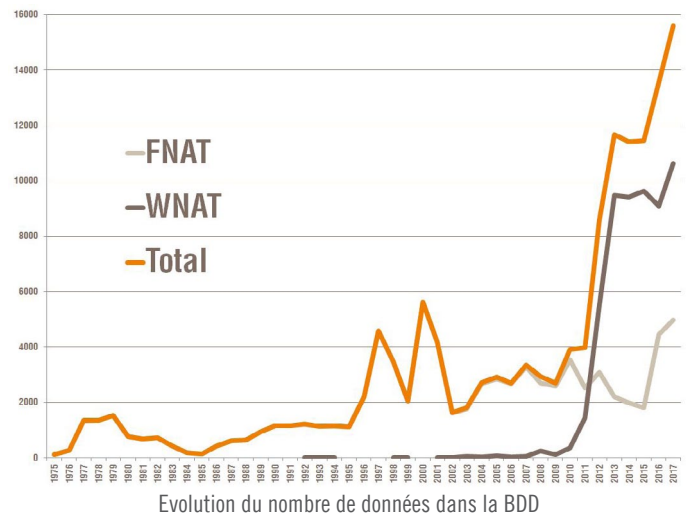
LA BASE DE DONNÉES

Bien évidemment, l'ensemble des informations naturalistes récoltées et/ou transmises au cours de l'année 2017 est venu nourrir la BDD de l'association. Quelques chiffres pour 2017 :

140 080 DONNÉES CENTRALISÉES AU 31/12/17
15 594 DONNÉES TRANSMISES AU COURS DE L'ANNÉE

Les données centralisées dans la BDD du GMN sont transmises directement par les observateurs de l'association via l'utilisation d'un outil de saisie des données en ligne : WNAT.

Les autres informations sont intégrées dans la BDD par le Géomaticien, après récupération et validation des données par d'autres biais, notamment via des outils développés par des partenaires du GMN, tels que Faune Normandie (GONm) et KATUVU (Département de la Manche CD50).



Les données «Autres» sont transmises directement au Géomaticien (mail, formulaire pdf) ou par la centralisation d'informations relayées par la presse locale.

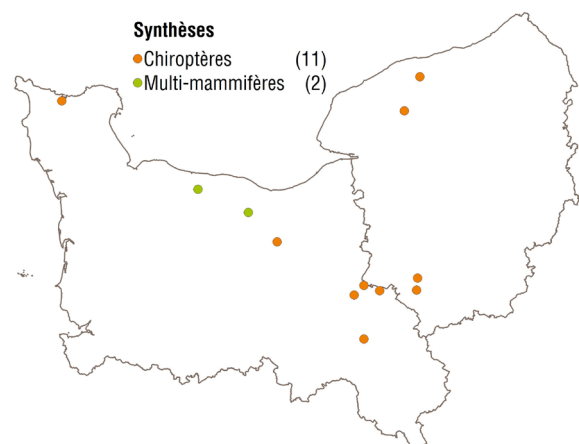
Données 2017 intégrées à la BDD via différents outils

Répartition des 15 594 données intégrées à la BDD en 2017

LES SYNTHÈSES :

En tant que propriétaire de la BDD Mammifères de la région normande, l'association est également sollicitée par différents aménageurs et bureaux d'études s'interrogeant sur les sensibilités du territoire au regard des projets dont ils ont la responsabilité.

En 2017, 13 synthèses et extractions de données ont ainsi été produites, pratiquement toutes concernant la problématique chauve-souris/éolien.



LES MAMMIFÈRES VOLANTS



Pipistrelle de Nathusius *Pipistrellus nathusii*

UN NOUVEAU PLAN RÉGIONAL D'ACTIONS CHIROPTÈRES EN NORMANDIE !

Le nouveau Plan Régional d'Actions Chiroptères (PRAC) normand 2017-2025 est lancé ! Validé par le comité de pilotage le 10 mai 2017 et par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) en octobre 2017, ce nouveau programme, coordonné par le GMN sous le pilotage de la DREAL Normandie, comprend **15 actions** couvrant les **3 axes** du nouveau Plan National d'Actions (PNA) Chiroptères 2016-2025.

Axe 1 : Améliorer la connaissance et assurer le suivi en vue de la conservation des populations	
Action 1	Amélioration des connaissances des espèces et assurer le suivi des populations
Action 2	Etudes et recherches sur les espèces peu connues
Action 3	Créer un observatoire des espèces migratrices en Normandie
Action 4	Assurer le maintien et l'enrichissement de la base de données
Action 5	Assurer la coordination régionale du réseau Suivi de la Mortalité Anormale des Chiroptères (SMAC) et du réseau ANSES d'épidémiosurveillance de la rage
Axe 2 : Prendre en compte les Chiroptères dans les aménagements et les politiques publiques	
Action 6	Intégrer les Chiroptères dans les documents de planification territoriale
Action 7	Protéger les gîtes souterrains et sites de swarming
Action 8	Protéger les gîtes dans les bâtiments
Action 9	Prendre en compte les Chiroptères dans les infrastructures de transport et les ouvrages d'art
Action 10	Intégrer les enjeux Chiroptères lors de l'implantation de parcs éoliens
Action 11	Améliorer la prise en compte des Chiroptères dans la gestion forestière publique et privée
Action 12	Intégrer les Chiroptères dans les pratiques agricoles
Axe 3 : Soutenir le réseau et promouvoir les échanges	
Action 13	Développer le réseau SOS Chauves-souris
Action 14	Communiquer et sensibiliser
Action 15	Former les professionnels de terrain

S'inspirant fortement du précédent plan 2009-2013, le nouveau PRAC reprend les actions essentielles de suivi et de protection de sites mais il liste également d'ambitieux projets comme la mise en place d'un observatoire des espèces migratrices ou encore la sensibilisation du monde agricole.

Afin de répondre aux problématiques régionales tant écologiques que techniques, le nouveau plan a été élaboré en concertation avec les différents acteurs du territoire concernés par les chauves-souris (services de l'Etat, collectivités, associations, établissements publics,...) à travers l'organisation de **7 ateliers thématiques** :

- Forêt : 11 participants
- Agriculture : 9 participants
- Connaissance : 8 participants
- Aménagement du territoire : 9 participants
- Protection de gîtes : 12 participants
- Eolien : 12 participants
- Communication : 5 participants



LES ESPÈCES CONCERNÉES :

Sur les 34 espèces métropolitaines, seules 19 espèces ont été retenues comme prioritaires dans le PNA 2016-2025 sur la base de leur état de conservation, des résolutions Eurobats, des statuts de la liste rouge nationale et des tendances d'évolution des populations. La Normandie est concernée par 8 d'entre elles :

- Les Petit et Grand Rhinolophes (*Rhinolophus hipposideros & ferrumequinum*)
- Les Pipistrelles commune (*Pipistrellus pipistrellus*) et de Nathusius
- Les Noctules commune et de Leisler (*Nyctalus noctula & leisleri*)
- La Sérotine commune (*Eptesicus serotinus*)
- & Le Murin de Bechstein (*Myotis bechsteinii*)

Conformément aux recommandations nationales et aux directives de la DREAL Normandie, des espèces complémentaires ont été ciblées en région au regard de l'état des populations et des listes rouges régionales ainsi que du manque de connaissances sur leur répartition et leur écologie en région. La Normandie a donc ajouté 6 autres espèces :

- La Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*)
- Les Grand Murin & Murin d'Alcathoe (*Myotis myotis & alcathoe*)
- La Pipistrelle pygmée (*Pipistrellus pygmaeus*)
- Le Vespertilion bicolore (*Vespertilio murinus*)
- L'Oreillard gris (*Plecotus austriacus*)

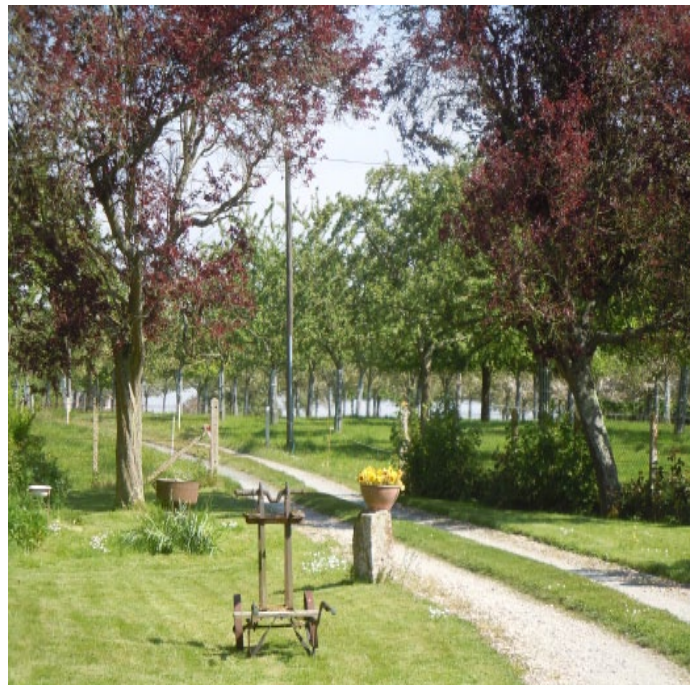
ET UN LANCEMENT OFFICIEL POUR LES REFUGES

L'opération Refuge pour les chauves-souris est une démarche de labellisation pour la conservation des gîtes à chauves-souris dans le bâti et les jardins. Tout propriétaire, public ou privé, peut s'engager moralement, via la signature d'une convention, à respecter des préconisations visant à garantir la conservation d'espaces occupés ou disponibles pour les Chiroptères et ainsi obtenir le label «Refuge pour les chauves-souris», tout en étant accompagné (conseils, accompagnements, ...) par les médiateurs chauves-souris.

Initiée par le Groupe Mammalogique Breton (GMB) et développée au niveau national par la SFPEM, l'opération Refuge pour les chauves-souris est pilotée par le GMN sur le territoire régional depuis quelques années. Cependant, l'opération a été lancée officiellement le 10 mai 2017 à l'occasion du premier comité de pilotage du nouveau PRAC.

C'est dans un paysage de carte postale que les partenaires du PRAC Normandie se sont retrouvés pour la signature d'un Refuge chez un producteur cidricole «bio» à ST-LAURENT-DU-MONT/14. M. et Mme BIGNON exploitent des vergers haute-tige sur 12 hectares où pâturent des boeufs normands «bio» dans le cœur du Pays d'Auge. D'anciennes bâtisses à colombages viennent parfaire ce site d'exception pour les chauves-souris et de nombreuses autres espèces animales.

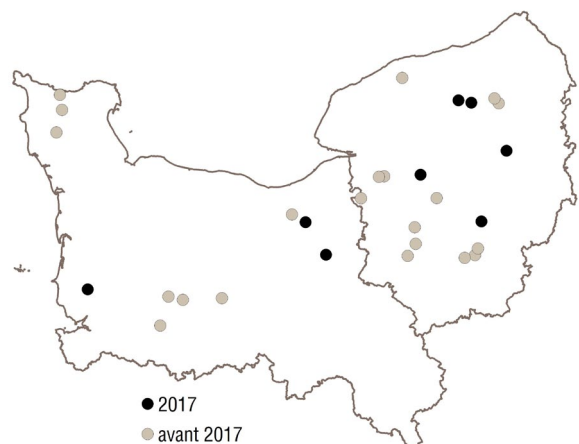
Un premier inventaire du site a d'ailleurs permis d'identifier plusieurs espèces de chauves-souris dont le Grand Rhinolophe en activité de chasse dans les vergers.



LES REFUGES :

Cette année, 8 nouveaux refuges pour les chauves-souris ont été signés, dont un avec la ferme des Rufaux à BOUQUETOT/27 sur 2,8 hectares de terrain en agroécologie, entourés de nombreuses haies et ponctués de vieux frênes têtards.

Le réseau normand est aujourd'hui constitué de 31 refuges..



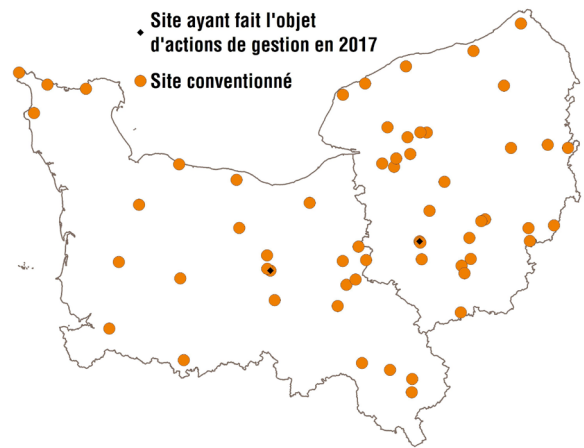
PROTECTION des sites et des individus

> LE CONVENTIONNEMENT

Profondément mobilisé sur la thématique chauves-souris, et ce, depuis sa création, le GMN a poursuivi en 2017 sa démarche de négociation foncière dans l'objectif de s'assurer de la conservation des sites régionaux à enjeux en conventionnant les gîtes avec les propriétaires privés ou publics.

3 nouvelles conventions de gestion ont été signées au cours de l'année (1 cavité d'hibernation et 2 colonies de reproduction), portant à 68 le nombre de sites à chauves-souris préservés en région par cette démarche.

	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine-Maritime	Total
Site d'hibernation conventionné avec un propriétaire privé	8	17 (1)	1	5	10	41
Site d'hibernation conventionné avec une collectivité	1	2	1	1	3	8
Site de reproduction conventionné avec un propriétaire privé	2	1	2	3	4	12
Site de reproduction conventionné avec une collectivité	3		3 (1)	1 (1)		7
Total	14	20 (1)	7 (1)	10 (1)	17	68



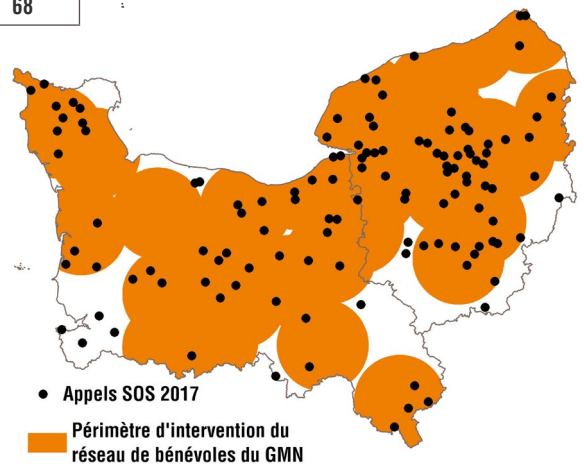
PARTENAIRES DU GMN MOBILISÉS POUR LA PROTECTION DES SITES À CHAUVES-SOURIS / SIGNATURE DE CONVENTION TRIPARTITE :

Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF)
 CD 27
 CEN NO
 CEN NS
 Office National des Forêts (ONF)
 PNR des Boucles de la Seine Normande
 PNR Normandie-Maine

> LES SOS CHAUVES-SOURIS

Programme coordonné au niveau national par la SFEPM, le réseau SOS Chauves-souris est un outil indispensable dans la médiation faune sauvage, en répondant aux inquiétudes des particuliers ayant découvert des chauves-souris chez eux.

Cette année, plus de **150 appels** ont été pris en charge par les deux antennes de l'association. Après relais vers les correspondants locaux, **27 déplacements** ont été réalisés, permettant de faire d'intéressantes découvertes, comme celle d'une colonie de Murin à moustaches (*Myotis mystacinus*) dans le Calvados.



JURIDIQUE : PROJET DE PARC ÉOLIEN SUR LES COMMUNES DE GER ET ST-GEORGES-DE-ROUELLEY/50

Pour rappel :

(1) En 2015, le GMN s'est opposé à un projet d'implantation de parc éolien dans la Manche en publiant un communiqué de presse et en émettant un avis critique sur l'étude d'impact lors de l'enquête publique pour le permis d'exploitation du parc. L'association demandait l'abandon de ce projet, contraire à la conservation de notre patrimoine, l'implantation étant programmée en milieu forestier et bocager, habitats très favorables aux Chiroptères.

(2) En 2016, suite à l'autorisation d'exploitation du parc éolien donnée par le préfet de la Manche, le GMN, le Comité Régional d'Etude pour la Protection et l'Aménagement de la Nature (CREPAN), le GRAPE, le Groupe Ornithologique Normand (GONm) et Manche-Nature ont déposé un recours commun devant le Tribunal Administratif de CAEN, comme l'autorise la législation.

En 2017, la procédure entamée par le consortium d'associations est toujours en cours. Cependant, le projet fait face à un nouvel écueil avec l'annulation du permis de construire du parc par le Tribunal administratif de CAEN/14 (22 mars 2017) suite à une procédure engagée par la Société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France, les Vieilles Maisons Françaises, Basse-Normandie Environnement et des particuliers. La SARL Vents d'Oc Centrale Energie Renouvelable a fait appel de cette décision. Affaire à suivre !

> LES CHANTIERS

Comme chaque année, les gîtes abritant les colonies de reproduction conventionnées ont été nettoyés par les courageux bénévoles de l'association, parfois soutenus par l'équipe salariée, permettant ainsi d'assurer une cohabitation pérenne entre les animaux (parfois nombreux) et les propriétaires acceptant leur présence dans leurs bâtiments.

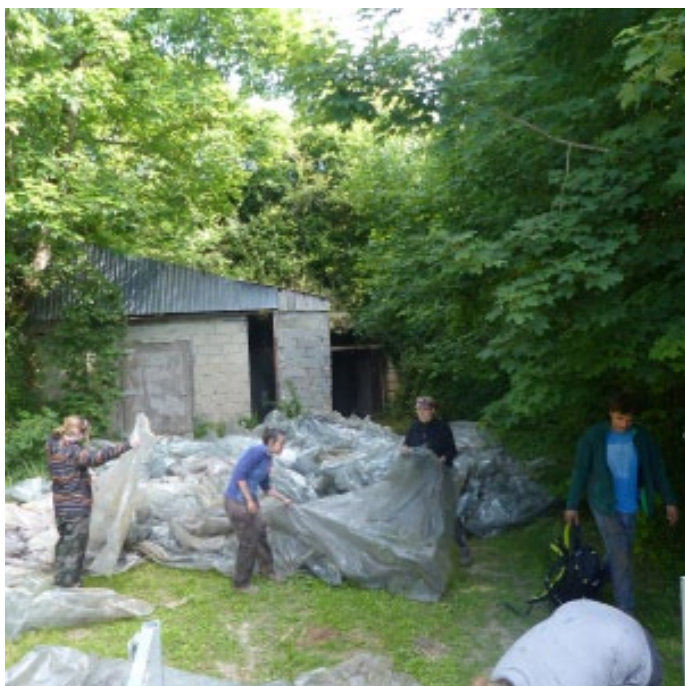
En parallèle, deux chantiers ont été réalisés sur des sites conventionnés :

CAVITÉ D'AUBIGNY/14

Suivie depuis 2012 pour son intérêt pour l'hibernation des chauves-souris du secteur, la cavité d'AUBIGNY/14 présente de nombreuses traces de son utilisation en tant que champignonnière, dont d'innombrables déchets plastiques (paniers, sacs de fumures et surtout bâches).

Pour finaliser le travail initié depuis deux étés consécutifs, un troisième et dernier chantier bénévole a été organisé au cours du week-end multimammifères programmé autour de FALAISE/14 du 10 et 11 juin.

Ainsi, les quelques mètres carrés de bâches qui subsistaient ont été arrachés et évacués en déchetterie, finalisant ce volet du fastidieux nettoyage de ce très grand réseau.



CAVITÉ DE BEAUMONT-LE-ROGER/27

Depuis 2014, le suivi hivernal de la cavité dite « de l'église » à BEAUMONT-LE-ROGER/27 a mis en évidence une diminution significative des effectifs de chauves-souris passant de 130 individus à 40/60 selon les hivers. En fin d'année dernière, une des causes de cette inquiétante régression a pu être identifiée : la prédation des chauves-souris par les chats du bourg ! Un aménagement d'urgence avait alors été installé pour tenter de limiter le massacre en cours.

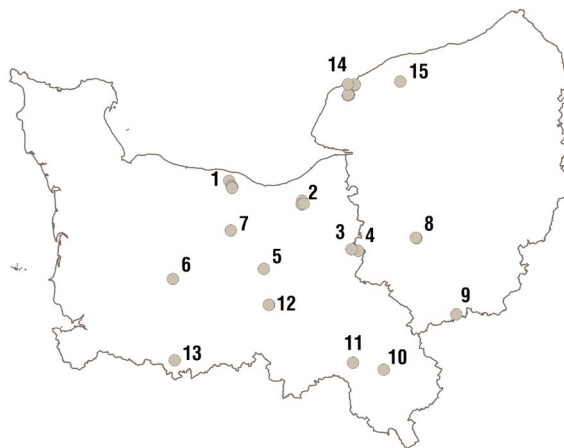
Cette année, le grillage fixé sur la grille d'entrée avec des fers à béton disposés façon « bavolets » et le fil de fer barbelé limitant le « stationnement » de chats devant l'entrée, tous deux installés provisoirement, ont été remplacés. Un nouvel aménagement pérenne et sécurisé, grâce au soutien financier de la DREAL a été mis en place par une entreprise locale.

Si la nouvelle grille semble efficace (pas de nouveaux cadavres découverts à l'intérieur du site), le problème de prédation perdure malheureusement sur la commune car deux nouvelles victimes des félins locaux ont été retrouvés près de la salle des fêtes lors du suivi scientifique du site (Murin de Bechstein et Murin de Natterer *Myotis nattereri*).

LE RÉSEAU EUROPÉEN NATURA 2000

Le GMN est opérateur Natura 2000 de 15 sites à chauves-souris en région (co-animateur avec le CEN NO pour les sites de la Normandie occidentale) :

- (1) anciennes carrières de la Vallée de la Mue/14 ;
- (2) anciennes carrières de Beaufour-Druval/14 ;
- (3) ancienne carrière de la Cressonnière/14 ;
- (4) anciennes carrières d'Orbec/14 ;
- (5) ancienne carrière souterraine de St-Pierre-Canivet/14 ;
- (6) combles de l'église de Burcy/14 ;
- (7) combles de l'église d'Amayé-sur-Orne/14 ;
- (8) cavités de Beaumont-le-Roger/27 ;
- (9) cavités de Tillières-sur-Avre/27 ;
- (10) carrière de Loissail/61 ;
- (11) ancienne champignonnière des Petites Hayes/61 ;
- (12) anciennes carrières souterraines d'Habloville/61 ;
- (13) combles de la chapelle de l'Oratoire de Passais/61 ;
- (14) réseau de cavités du Nord-Ouest de la Seine-Maritime/76 ;
- (15) Bois de la Roquette/76.



Comme chaque année, l'ensemble des sites a fait l'objet d'un suivi scientifique (comptages hivernaux et suivis des colonies) afin d'apprécier l'évolution des populations et évaluer l'efficacité des mesures de protection mises en place.

Suite au problème de prédation due à un chat, observée sur le site Natura 2000 de BEAUMONT-LE-ROGER/27 en 2016, un nouvel aménagement a été conçu et installé pour empêcher l'animal de pénétrer dans le site (voir page précédente).

Enfin, dans le cadre d'une passation de dossiers entre DREAL et les Directions Départementales du Territoire (et de la Mer/DDTM), plusieurs visites ont été organisées sur les différents sites Natura 2000 de l'ex-Basse-Normandie en présence des agents concernés afin de présenter l'historique de suivi et protection ainsi que les problématiques inhérentes à chacun d'eux.

LE PLAN VERT DE LA PRÉFECTURE DU CALVADOS

Suite à la mise en œuvre de la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, la Préfecture du Calvados a élaboré un Plan Vert en collaboration avec 19 services décentralisés de l'Etat et partenaires départementaux dans l'objectif d'inciter lesdits services à adopter des mesures éco-responsables et notamment en lien avec la préservation de la biodiversité.

C'est dans ce cadre que le GMN a été contacté par la DREAL pour soumettre des actions concrètes pour faire vivre ce Plan Vert. L'association a ainsi proposé la pose de gîtes médaillons et arboricoles (quand le site s'y prête), une expertise pour l'accueil des chauves-souris directement dans les bâtiments existants et la labellisation des agences via la signature d'un refuge pour chauves-souris.

Sur les 10 sites pressentis (Préfecture du Calvados, AESN, Ministère de la Défense...), la Sous-Préfecture de BAYEUX/14 a été la première à répondre favorablement au projet. Un médaillon et deux gîtes arboricoles ont pu être installés au cours du mois de décembre.

Une seconde intervention est d'ores et déjà programmée pour la pose d'un médaillon sur le centre d'examen du permis de conduire de DÉMOUVILLE/14, dépendant de la DDTM. Espérons que d'autres services leur emboîtent le pas.

DEUX SEMAINES DE CAPTURES quand on aime, on ne compte pas... quoique !

> À EVREUX/27

Missionné par la DREAL dans le cadre de la mise en œuvre des mesures compensatoires de la déviation d'EVREUX/27, le GMN a organisé, du 23 juin au 2 juillet, une semaine complète de «capture chauves-souris» dans l'objectif de localiser les colonies de Grand Rhinolophe et secondairement de Grand Murin au sein de la vallée de l'Iton. Le Grand Rhinolophe étant très sensible aux infrastructures routières, l'objectif était de préserver les gîtes de la colonie la plus proche et favoriser sa reproduction pour tenter de compenser la mortalité induite par la mise en service de la déviation

Grâce à une importante mobilisation de moyens humains et une motivation sans faille des bénévoles de l'association, 15 captures ont pu être réalisées sur la dizaine de jours de présence.



Malgré cette très forte pression d'observation, aucune chauve-souris n'a pu être équipée d'émetteur. En effet, aucune femelle de Grand Rhinolophe n'a été capturée et l'unique femelle de Grand Murin attrapée semblait trop jeune pour supporter la pose du matériel de télémétrie.

Si l'état des populations locales de Grand Rhinolophe, trop faible, n'a pas permis de localiser de colonie, la capture d'une femelle juvénile de Grand Murin laisse penser qu'un site de reproduction de l'espèce est peut-être localisé dans le secteur. Affaire à suivre...

EVREUX en quelques chiffres :

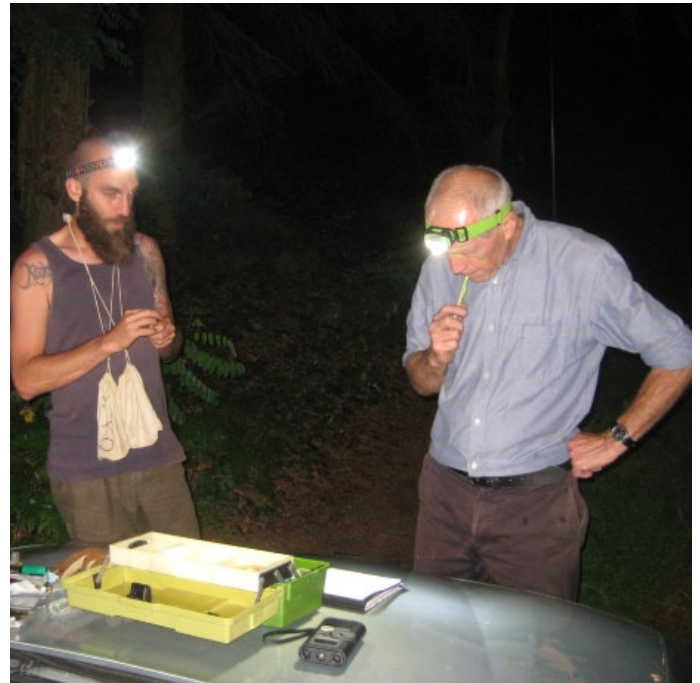
147 CHAUVES-SOURIS CAPTURÉES
11 ESPÈCES
21 PARTICIPANTS
410 HEURES DE MOBILISATION NOCTURNE

> DANS LE PERCHE/61

Le GMN s'est vu confier un inventaire des chauves-souris du grand site Natura 2000 «Forêts, étangs et tourbières du Haut-Perche» (3 600 hectares) dont le PNR du Perche est opérateur.

Programmé sur deux années, l'inventaire a été initié en 2017 dans un objectif de recherche des chauves-souris forestières sur leurs terrains de chasse et comporte deux axes : un volet acoustique et un autre basé sur la capture au filet.

Des enregistreurs automatiques disposant de microphones placés au sol et en hauteur ont été installés sur 12 stations, principalement en forêt de Réno-Valdieu/61 et secondairement en forêt du Perche/61, déjà bien connue par le GMN.



En parallèle, une semaine de captures a été organisée du 17 au 22 juillet afin de compléter l'inventaire acoustique. Et le succès a été au rendez-vous, avec de nombreuses chauves-souris capturées pour les contextes forestiers prospectés.

La pose d'émetteur sur une femelle de Grand Murin attrapée en milieu de semaine a même permis de localiser un gîte arboricole qu'elle a fréquenté plusieurs jours.

Le Perche en quelques chiffres :

132 CHAUVES-SOURIS CAPTURÉES
12 ESPÈCES
9 PARTICIPANTS
240 HEURES DE MOBILISATION NOCTURNE

> LA DÉVIATION D'EVREUX/27

Pour la troisième année consécutive, le GMN a été en charge des suivis du peuplement de Chiroptères présent à proximité du tracé de la future déviation Sud-Ouest d'EVREUX/27. En complément des comptages hivernaux réalisés dans les carrières souterraines du secteur, l'étude de l'utilisation estivale et automnale du périmètre a été poursuivie.

Le suivi acoustique réalisé sur le tracé par points d'écoute actifs et passifs a pointé une diminution globale de l'activité des chauves-souris depuis le début des travaux et en particulier du Grand Rhinolophe et de la Barbastelle d'Europe. Des propositions d'aménagements ont été formulées pour tenter de réduire l'impact de la mise en service de la voie sur les Chiroptères.



Quatre séances de capture au filet ont de nouveau été réalisées à ARNIÈRES-SUR-ITON/27, sur le site de Bapeaume, reconnu pour son intérêt comme site d'hibernation et de swarming (rassemblement automnal des partenaires sexuels) des chauves-souris du secteur.

Les résultats obtenus ont été proches de ceux des années précédentes, avec 545 chauves-souris capturées de 8 espèces différentes, dont 203 Murins de Bechstein et 177 Murins de Daubenton (*Myotis daubentonii*).

Une séance de capture au filet a aussi été réalisée à l'entrée d'une petite cavité située en bordure de la nouvelle voie afin de confirmer l'activité de swarming soupçonnée depuis deux ans, sans grand succès au final (17 chauves-souris pour 6 espèces).

> LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE (RNN) DU COTEAU DE MESNIL-SOLEIL/14

Le CEN NO, en tant que gestionnaire du site, a demandé au GMN de compléter l'inventaire des chauves-souris de la RNN du Coteau de Mesnil-Soleil/14 initié en 2010.

Le traditionnel inventaire acoustique passif (enregistrement de l'équivalent de 55 nuits) et actif (2 nuits) a été complété par une inspection minutieuse des arbres de la réserve.

Au total, 12 espèces ont été contactées dont 6 «nouvelles» pour le site, comme le Grand Rhinolophe venant chasser fréquemment sur le coteau.

Les possibilités d'accueil du site d'un point de vue arboricole semblent cependant limitées, avec seulement 8 arbres-gîtes potentiels localisés.

> L'ABBAYE DE JUMIÈGES/76

Pour la troisième année consécutive, le Département de Seine-Maritime (CD76) a missionné le GMN pour analyser les vidéos de suivi de la colonie mixte de Grand Rhinolophe/Murin à oreilles échancrées présente dans le souterrain de l'Abbaye de JUMIÈGES/76.

Le comptage estival et un inventaire hivernal ont également été réalisés dans l'objectif d'étudier l'évolution des effectifs et d'améliorer les connaissances sur la phénologie d'occupation du gîte.

> LES MIGRATRICES DE NORMANDIE

Les trois sites accueillant une trentaine de nichoirs à Pipistrelle de Nathusius chacun ont été suivis sur l'ensemble de l'année.

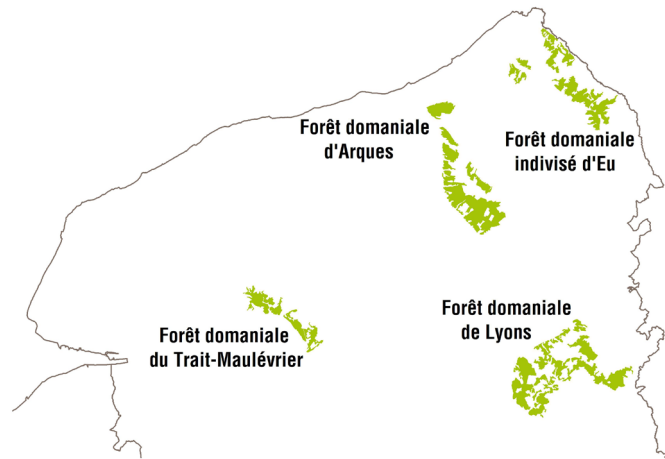
Les gîtes installés à la Mare de Bouillon/50 et la Pointe du Siège/14 ont été annexés par des mésanges bleues (*Cyanistes caeruleus*) et des frelons européens (*Vespa crabro*) au cours du printemps, sans que ceux-ci ne laissent la place à des chauves-souris par la suite.

Concernant les nichoirs de Pont-Audemer/27, eux-mêmes fréquentés dans un premier temps par les oiseaux et les insectes, ils ont ensuite été occupés à partir de la mi-août par des mâles de Pipistrelle de Nathusius.

Plusieurs femelles sont arrivées par la suite (fin août/début septembre) pour créer des harems, dont le dernier s'est dissout début octobre. Les gîtes ont été définitivement abandonnés à la fin du même mois.

LES MAMMIFÈRES TERRESTRES





A LA RECHERCHE DE LA MARTRE DES PINS AU NORD DE LA SEINE

Partant du constat que la Martre des pins était visiblement devenue très rare au nord de la Seine, en Normandie, dans l'ouest de l'Oise/60, la Somme/80, le Pas-de-Calais/62 et le Nord/59 et que celle-ci avait été classée dans la catégorie «En Danger» de la liste rouge des mammifères menacés de Haute-Normandie (2013), le GMN a lancé fin 2015 un projet de recherche ciblée de l'espèce dans plusieurs massifs forestiers. Celui-ci s'est principalement déroulé au cours de l'année 2017.

L'objectif de ce projet, soutenu par le Conseil Régional ainsi que par les Fondations Nature&Découvertes et du Patrimoine, a consisté à rechercher les martres dans les grands massifs forestiers ex-hauts-normands situés au nord de la Seine afin d'améliorer, dans un premier temps, les connaissances sur sa répartition. La Martre des pins étant particulièrement discrète lorsque ses densités sont faibles, des recherches spécifiques ont du être menées pour identifier les secteurs où elle subsiste. Les forêts du Trait-Maulévrier, de Lyons, d'Eawy, d'Arques et la Haute-forêt d'Eu ont été arbitrairement choisies.

Trois méthodes complémentaires ont été utilisées :

> FÈCES...

10 journées consacrées à la recherche de fèces ont permis de récolter une quarantaine d'échantillons, ce qui ne fut pas chose aisée.

Ces derniers ont été envoyés au laboratoire SPYGEN pour analyse génétique, qui a permis de confirmer la présence de martres dans le massif de LYONS-LA-FORÊT/27.

> PIÈGES PHOTO...

3 pièges photographiques à déclenchement automatique ont été installés sur 17 sites, totalisant 529 jours de mise en place.

Des clichés de martre ont été récupérés sur l'ensemble des massifs étudiés, à l'exception de celui de la Haute-forêt d'Eu où les sangliers sont légions !

> GITES ARTIFICIELS...

20 nichoirs à Chouette hulotte, très prisés par les martres, et 10 gîtes destinés spécifiquement au mustélidé ont été construits et partiellement installés dans les massifs d'Eu, d'Arques et d'Eawy. Leur suivi permet d'augmenter le nombre d'observations de l'espèce tout en favorisant sa reproduction, dans des massifs où les gîtes de mise-bas semblent cruellement manquer.

Parallèlement à cette enquête de terrain, plusieurs cadavres victimes de collisions routières ont été découverts depuis 2016 en forêt de Lyons, du Trait-Maulévrier, dans la basse vallée de l'Yères, près de la forêt d'Eawy et de GAILLEFONTAINE/76.

Une plaquette spécifique à l'étude a également été élaborée et transmise aux 93 communes situées dans ou à proximité des boisements concernés invitant tout un chacun à transmettre ses observations. Des informations ponctuelles ont d'ailleurs été transmises, photographies à l'appui, validant la présence de l'espèce en Forêt Verte, au nord de ROUEN/76 et dans la vallée de l'Yères.

Cette étude, associée aux observations récentes obtenues de façon aléatoire, a déjà permis de mettre en évidence la présence de martres dans la plupart des massifs forestiers situés au nord de la Seine. Le niveau des populations semble cependant très bas, d'autant que celles-ci sont particulièrement fragmentées par le réseau autoroutier.

INFORMATION NON NÉGLIGEABLE :

Après un premier soutien (pour le programme Pelotes&Noisettes en 2016), l'équipe du magasin Nature&Découvertes de ROUEN/76 a retenu le GMN et sa «Recherche de la Martre des pins au nord de la Seine» pour profiter de l'opération «Arrondi».

En invitant chaque client à arrondir à l'euro supérieur le montant de ses courses au profit du GMN, et ce pendant les 6 premiers mois de l'année 2018, l'équipe du magasin s'investira dans la mise en oeuvre de l'étude via le financement de nouveaux gîtes et/ou de temps pour pérenniser le contrôle de ceux d'ores et déjà installés.





RAT DES MOISSONS saison 1

Seul représentant du genre *Micromys* sur l'ensemble des continents, le Rat des moissons (*Micromys minutus*) est le plus petit rongeur de France et d'Europe. Très peu étudié au niveau national, son statut actuel demeure inconnu, bien que la régression de ses habitats (bordures de champs non fauchées, zones humides à hautes herbes) ne puisse lui être favorable.

Afin d'améliorer les connaissances sur cette espèce et soutenu par l'AESN et la Fondation Triballat Noyal, le GMN a initié un programme de travail complet : recherche de nids, prospection à la caméra thermique, installation de nids artificiels et analyse de pelotes de rejection de rapaces nocturnes.

Et les choses sérieuses ont débuté lors de l'assemblée générale de l'association en amont de laquelle les gîtes artificiels ont été construits : de vieilles balles de tennis, percées d'un trou de 2 à 3 cm et vissées sur un piquet afin d'être situées à plus de 50 cm du sol lors de l'installation.

Certaines ont rapidement été installées sur le territoire de la Ville de CAEN/14 et dans les marais de la Dives et de nouvelles localités ne sauraient tarder, via le partenariat initié avec la Communauté d'Agglomérations de LISIEUX Normandie. Affaire à suivre...

MAM'ROUTE saison 2

Pour la deuxième année de mise en œuvre du programme de sciences participatives d'étude de la mortalité routière des mammifères, le GMN a initié une première analyse du jeu de données, tout en veillant à poursuivre l'animation du réseau d'observateurs routiers.

Quelques chiffres pour 2017 :

8 LETTRES D'ACTUALITÉ
PLUS DE 2 000 DONNÉES TRANSMISES EN 2017
150 NOUVEAUX CONTRIBUTEURS
1 STAGIAIRE (SOUTIEN FINANCIER : AESN/FEADER/FEDER/CONSEIL RÉGIONAL)

DES MULOTS & DES BIÈRES

En partenariat avec l'ONF et la Maison des Forêts de Métropole ROUEN Normandie, le GMN s'est associé à la journée «Forêt Verte», avec le secret espoir d'améliorer les connaissances sur les peuplements de micromammifères des forêts nettoyées de la Métropole.

Au cours du chantier de nettoyage des boisements situés autour de l'agglomération rouennaise, l'ensemble des canettes et bouteilles de vin découvertes par les participants a été récupéré par les bénévoles du GMN et leur contenu a été analysé à la recherche de restes osseux.

872 BOUTEILLES POUR 4 BÉNÉVOLES
183 MICROMAMMIFÈRES IDENTIFIÉS
6 ESPÈCES

A150 & MAMMIFÈRES saison 2

Dans le cadre de la mise en œuvre des mesures compensatoires liées à la création et à l'exploitation de l'A150 par ALBEA (ROUEN/76-YVETOT/76), le GMN a réalisé en 2017 le suivi des passages à faune par pièges photographiques et celui des gîtes artificiels à Chiroptères installés dans un îlot de sénescence.

Un groupe de 8 Oreillard roux (*Plecotus auritus*) et un Murin de Natterer ont été observés au sein des 30 gîtes contrôlés, portant à 3 le nombre d'espèces fréquentant les aménagements.

La présence de guano constatée dans la plupart des gîtes témoigne de leur occupation régulière par des chauves-souris.

La fréquentation des sept passages à faune, quant à elle, n'a que peu varié en comparaison à celle de 2016.

LOIR GRIS saison 3

Le Loir gris (*Glis glis*) est un petit mammifère arboricole méconnu en région, le sud de la Normandie semblant être la limite nord de son aire de répartition. En 2015, le GMN a installé une trentaine de nichoirs au sein des massifs d'Andaines et d'Écouves, en partenariat avec l'ONF et le PNR Normandie-Maine dans un objectif de recherche de l'espèce.

Le contrôle des aménagements pour la troisième année n'a pas permis d'observer de «Petits gris» mais les nichoirs n'ont pas été perdus pour tout le monde. Ont été observés des Noctuelles cuivrées (*Amphipyra pyramidea*), des Mésanges charbonnières (*Parus major*), des Mulots sylvestres (*Apodemus sylvaticus*) et... 4 Lérots regroupés dans une des boîtes installées en forêt d'Écouves. Un gliridé peut en cacher un autre...

LE GMN S'ENGAGE AUX CÔTÉS DES COLLECTIVITÉS

Dans le cadre des partenariats GMN - Ville de CAEN/14 & Ville de ROUEN/76, l'association se positionne comme interlocuteur privilégié sur la thématique «Mammifères sauvages» en veillant à la prise en compte des espèces dans le tissu urbain.

Ces partenariats sont autant d'occasions d'améliorer les connaissances quant aux espèces présentes sur les territoires concernés et de mettre en œuvre des actions concrètes de gestion, de protection, voire de communication. Les projets portés en 2017 avec les deux collectivités sont les suivants :



Les actions récurrentes d'inventaires automnaux et hivernaux des chauves-souris fréquentant la Maladrerie ont été réalisées, tout comme le suivi ponctuel de la présence de la Loutre d'Europe sur la Prairie, site phare de l'agglomération.

Les «particularités naturalistes» de l'année se portent sur l'installation de balles de tennis pour la recherche du Rat des moissons, la réalisation d'inventaires des micromammifères de la Prairie, avec capture notamment de Campagnol amphibie (une semaine complète de captures).

Enfin, le GMN a porté 3 temps d'animations au cours de l'année et participé à la manifestation «D'un jardin à l'autre».



Les actions récurrentes de contrôle des gîtes artificiels à chauves-souris et gliridés installés en 2015 sur le site naturel de Repainville, espace de nature au cœur de la collectivité, ont été poursuivies.

La particularité de l'année s'est portée sur l'accompagnement technique, sur ce même site, pour la gestion de la population de Lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*) et les problématiques liées à la pollution lumineuse.

Enfin, le GMN était pour la seconde année consécutive au festival «Graines de jardin» où il a tenu un stand permettant de présenter les actions de l'association sur le territoire rouennais et régional.

Référence régionale sur la thématique «mammifère», le GMN est également amené à répondre ponctuellement à des demandes d'amélioration des connaissances de certaines collectivités, désireuses d'en savoir plus sur la biodiversité qu'elles abritent. Au cours de l'année 2017, le GMN s'est investi aux côtés de la Ville d'ALENÇON/61 et de Métropole ROUEN Normandie/76.



Dans la continuité de ce que l'association avait réalisé en 2016, exclusivement sur les Chiroptères, le GMN a prospecté de nouveau le site de la Fuie des Vignes à la recherche de tous les mammifères pouvant fréquenter les lieux.

Au programme, captures de micromammifères, prospections à la caméra thermique, recherches de traces et indices de présence, poses de pièges photographiques, etc.

L'ensemble des résultats obtenus est venu nourrir les réflexions actuelles de la collectivité en cours de rédaction d'un plan de gestion de cet espace.



Pour l'accompagner dans la prise en compte et la préservation de ses milieux silicicoles, la Métropole ROUEN Normandie a missionné le collectif Conservatoire Botanique National de Bailleul, le CEN NS et le GMN.

2017 marque la seconde et dernière année de ce travail collégial, avec la prospection de nouveaux secteurs identifiés par la collectivité comme éléments de la «Trame silicicole».

Au total, sur les sept secteurs inventoriés en 2017, 20 espèces de mammifères ont été recensées dont 12 pour les chauves-souris.

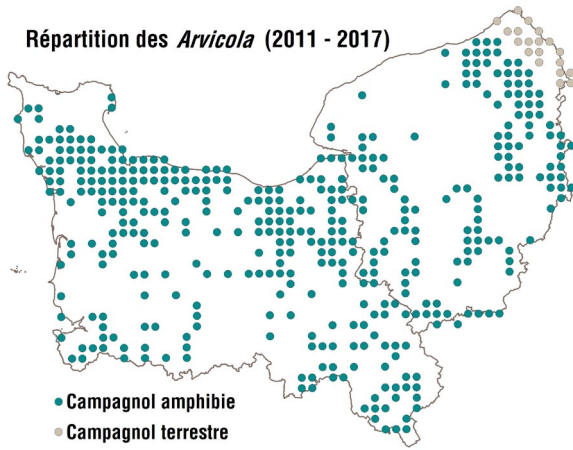
LES MAMMIFÈRES SEMI-AQUATIQUES



Putois d'Europe - *Mustela putorius* © P. POBILLER



© J. DESMARET



© R. HARIVEL

LE PROGRAMME *ARVICOLA*, ou comment prendre son pied

Le GMN porte depuis plusieurs années un vaste programme d'études et de protection des campagnols aquatiques du genre *Arvicola* : le Campagnol amphibie et le Campagnol terrestre forme aquatique, dont la présence a été génétiquement avérée en Normandie en 2011.

Les travaux 2017 ciblaient principalement la poursuite des prospections dans un objectif d'amélioration des connaissances sur la répartition des espèces (voir page 10) ainsi qu'une étude sur la localisation précise de la limite d'aires de répartition des deux espèces et une analyse de la pertinence des critères morphologiques discriminants utilisés sur le terrain.

> L'AIRE DE RÉPARTITION :

Actuellement, les connaissances accumulées grâce à l'ensemble des études réalisées ces dernières années en Seine-Maritime laissent penser que les vallées de l'Yères et de la Bresle, localisées au nord-est du département, représentent la limite d'aire de répartition des deux espèces d'*Arvicola* dans le nord de l'Europe. Afin de confirmer l'hypothèse de la présence exclusive d'*A. terrestris* uniquement sur ces mêmes bassins versants, des échantillons de fèces avaient été prélevés en 2016 sur les têtes d'autres cours d'eau du Pays de Bray (27 & 76) pour analyses génétiques. Toutefois, leur analyse n'ayant pas abouti à une identification, de nouveaux prélèvements ont été effectués en 2017 et ont tous confirmé la seule présence d'*A. sapidus*.

> LES CRITÈRES MORPHOLOGIQUES :

L'étude biométrique sur les deux espèces d'*Arvicola*, initiée en 2016, a été poursuivie en 2017, dans l'objectif de tester la robustesse des critères morphologiques, utilisés à l'échelle nationale, pour distinguer les deux espèces. Chaque individu capturé a fait l'objet d'un prélèvement de poils pour confirmer génétiquement l'identification spécifique.

Au total, 94 échantillons ont été envoyés en 2017 et confirment tous, une nouvelle fois, la présence exclusive d'*A. terrestris* sur les bassins versants de l'Yères et de la Bresle, et celle d'*A. sapidus* sur les autres bassins versants normands.

Afin de tester la pertinence de l'utilisation de la longueur du pied postérieur comme critère discriminant les deux espèces d'*Arvicola*, des captures ont été menées à l'ouest de la Normandie, bien loin de la limite d'aire de répartition des deux espèces de campagnols. L'objectif de ces captures complémentaires à celles réalisées en Seine-Maritime était de s'assurer de prendre en compte de possibles différences géographiques de longueur de pied pour chaque espèce.

La RNN des marais de la Sangsurière et de l'Adriennerie a une nouvelle fois accueilli le GMN pour la réalisation de captures de micromammifères et nos amis bretons du GMB, curieux de se former à la manipulation des campagnols, se sont joints à l'étude.

Quelques chiffres du programme *Arvicola* en 2017 :

4 SEMAINES SPÉCIFIQUES DE CAPTURE (1 EN 50 & 3 EN 76)
23 PARTICIPANTS
93 CAMPAGNOLS CAPTURÉS

INVENTAIRE DES MAMMIFÈRES SEMI-AQUATIQUES DES SITES DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL

Le GMN a été retenu par le Conservatoire du Littoral (CdL) pour la réalisation d'un vaste programme d'amélioration des connaissances sur les mammifères semi-aquatiques présents sur 6 sites de son réseau.

Les inventaires menés au cours de l'année ont permis de récolter de nombreuses données sur ces sites, jusqu'ici très peu prospectés au titre des mammifères, et ainsi de formuler des préconisations permettant une meilleure prise en compte des espèces contactées dans les actions de gestion.

Les sites prospectés :

Omaha Beach
Marais de Ver et Graye-sur-mer
Estuaire de l'Orne
Marais de Villers-Blonville
Rives de Seine-Sud

Les espèces recherchées :

Campagnol amphibie (présent sur tous les sites)
Crossope aquatique (*Neomys fodiens* présent sur 3 sites)
Putois d'Europe (présent sur 2 sites)
Loutre d'Europe (non observée)

> DIAGNOSTICS DES OUVRAGES D'ART, DEP.50 : ACT. N. 6

Actuellement, la mortalité routière est l'un des principaux freins à la reconquête du territoire national par les loutres. Lorsqu'aucune possibilité de passage «les pattes au sec» n'est possible sous les ouvrages d'art, les loutres préfèrent contourner l'obstacle en passant dessus, se mettent alors en danger en franchissant le réseau routier.

Attentif à cette problématique, le CD50 a soutenu le GMN dans la réalisation de diagnostics de son réseau d'ouvrages présents sur le bassin versant de la Vire (en complémentarité de la démarche engagée par le PNR des marais du Cotentin et du Bessin sur le même bassin versant, sur son territoire).

Un ensemble de 360 ouvrages (de responsabilité départementale et autre) a été diagnostiqué, permettant de classer les aménagements selon un gradient de risque plus ou moins fort de collision Loutre/véhicule. 11% des ponts prospectés présentaient un risque fort et 5% présentaient un risque très fort.

Une liste des ouvrages les plus dangereux a été transmise à la collectivité afin qu'elle puisse prendre en compte cet élément dans sa future programmation de travaux d'entretien et de restauration de ses ponts.

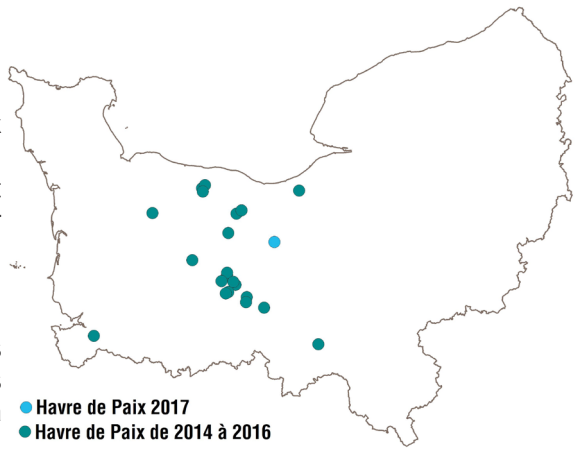
> LES HAVRES DE PAIX : ACTION NUMÉRO 7

Opération créée à l'initiative du GMB dans les années 80, la démarche «Havre de Paix» (HdP) est un outil de sensibilisation prioritairement destiné aux propriétaires de terrains situés en bordure de cours d'eau fréquentés par l'espèce. En s'engageant via la signature d'une convention avec le GMN ou le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) des Collines normandes (pour la région), le propriétaire veille à ne pas avoir d'actions défavorables au passage d'individus et agit ainsi directement en faveur de la conservation et de la protection de l'espèce.

Cette année, un nouveau HdP a été signé entre le GMN et un propriétaire privé du Calvados, portant à 28 le nombre de sites labellisés «Loutre» en Normandie.

Le nouveau Havre de Paix :

5,19 HECTARES DE PRAIRIE
623 MÈTRES DE BERGE POURVUS DE RIPISYLVE DENSE



LE PONT DE PIERREPONT/14 :

Dans un objectif de conservation des espèces, le GMN a été sollicité par le CD14 dans le cadre de la restauration du pont de PIERREPONT/14. Mobilisé initialement pour une expertise chauve-souris, le GMN a accompagné les agents dans la modification de leur projet, afin de créer une banquette à destination de la Loutre.

Un nouvel aménagement fonctionnel en faveur de notre petite fée des rivières.

GRANDS MIGRATEURS DE NORMANDIE :

Afin de faire une nouvelle pique de rappel concernant la Loutre, son écologie et surtout ses exigences en terme de déplacement sur le territoire, le GMN a été invité pour clôturer la deuxième rencontre techniques Poissons migrateurs de Normandie qui s'est tenue en fin d'année et qui a rassemblé une centaine de professionnels en charge de l'entretien et de la restauration des cours d'eau normands.

VERS UN NOUVEAU PNA POUR LA LOUTRE D'EUROPE

En tant que représentant du Groupe Loutre Normandie, le GMN a participé aux différents échanges nationaux dans l'optique de l'élaboration d'un nouveau PNA en faveur de l'espèce pour la période 2018-2027.

Suite à la révision de la stratégie nationale pour les PNA, ce second Plan sera le tout premier PNA de Conservation (et non de Restauration), la dynamique de reconquête du territoire national par l'espèce étant nettement engagée.

Le PRA régional, décalé dans le temps pour sa mise en œuvre par rapport au précédent PNA, aura finalement fait le lien entre les deux démarches nationales. L'heure du bilan régional va bientôt sonner !

LES MAMMIFÈRES MARINS



Phoque veau-marin *Phoca vitulina*



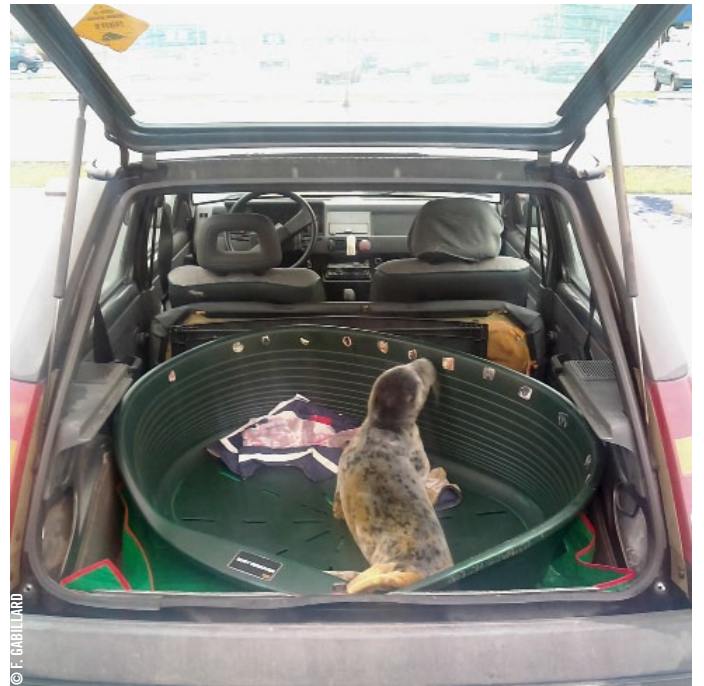
© B. LEMERCIER



© F. LEBOULENGER



© F. GABILLARD



© F. GABILLARD



© F. GABILLARD



© PIXABAY

LE RESEAU NATIONAL ECHOUAGE (RNE)

> LES ÉCHOUAGES

Les trois bénévoles du GMN possédant la fameuse carte verte indispensable à toute intervention sur mammifère marin échoué se sont déplacés au cours de l'année pour la réalisation d'autopsies sur des cadavres d'animaux marins découverts sur le littoral normand.

7 MARSOUINS COMMUNS (*PHOCOENA PHOCOENA*)
1 RORQUAL COMMUN (*BALAENOPTERA PHYSALUS*)
1 DAUPHIN COMMUN (*DELPHINUS DELPHIS*)
1 PHOQUE GRIS (*HALICHOERUS GRYPUS*)

Mais le RNE n'est pas seulement mobilisé pour intervenir sur la découverte malheureuse d'animaux morts, il est aussi un outil de sauvetage pour des individus en difficulté, nécessitant (parfois) une prise en charge par le centre de soins adapté : Le CHENE (ALLOUVILLE-BELLESFOSSE/76).

> ZOOM SUR LE SAUVETAGE DE PHOQUES : OPAL ET ONYX

Le 2 novembre, après un signalement par des promeneurs et pêcheurs, un phoque veau-marin a été récupéré par les pompiers de PONT-AUDEMER/27, ces derniers le pensant en détresse.

L'animal a été transféré rapidement au CHENE qui reconnut Opal, précédemment prise en charge par l'association et relâchée en mer quelques temps plus tôt.

Ne présentant pas de signe d'affaiblissement, la jeune femelle a été relâchée dans la Risle, à l'endroit de sa capture et en présence de nombreux représentants du monde naturaliste régional, désireux de l'accompagner dans son retour à la vie sauvage.

En fin d'année, c'est au tour d'Onyx d'être transféré au CHENE. Jeune phoque gris récupéré sur la plage de VASTEVILLE/50, il a donc traversé une grande partie de la Normandie pour rejoindre le centre de soins. Cet important périple a nécessité la mobilisation de plusieurs correspondants du RNE. Il a d'abord été pris en charge par le Groupe d'Etudes des Cétacés du Cotentin (GECC) jusqu'en région caennaise/14, puis par le GMN jusqu'au pont de Normandie où un dernier observateur a récupéré l'animal pour l'emmener au CHENE.

FAISABILITÉ D'UN SUIVI PAR ACOUSTIQUE PASSIVE DU MARSOUIN COMMUN

Autrefois rare près des côtes normandes, le Marsouin commun fréquente de plus en plus le littoral régional. Au regard des récents résultats de programmes nationaux d'études des cétacés et de l'évolution actuelle de l'aire de répartition de l'espèce, le territoire maritime normand s'avère potentiellement être une zone refuge essentielle.

Or, les connaissances locales sur le Marsouin commun restent sporadiques et ne permettent pas à ce jour de tirer des conclusions quant au statut des populations présentes en région et encore moins d'apporter un regard éclairé sur les projets offshore actuels.

Face à ce constat et soutenu par l'AESN, le GMN a étudié la possibilité de mettre en oeuvre un suivi pertinent et pérenne du Marsouin commun sur les côtes normandes par hydrophones.

L'objectif double d'un tel suivi est de pouvoir identifier les zones de présence de l'espèce tout en renseignant sur l'abondance des populations en région.

Dans un premier temps, la mise en place d'un tel observatoire est privilégié en baie de Seine et les financements nécessaires seront recherchés.

VERS UNE ENQUÊTE SOCIOLOGIQUE À DESTINATION DES PROFESSIONNELS DE LA MER (STAGE) :

Un travail de synthèse bibliographique sur les différentes études menées au niveau international et surtout européen sur la thématique des interactions mammifères marins / activités de pêche a été réalisé en fin d'année.

Principalement orienté «Captures accidentelles», le document synthétique rédigé aborde également le volet «Déprédation» et met surtout en lumière les lacunes identifiées lors des précédentes études consultées. Mais dans quel but ? Produire un guide pour la réalisation d'une enquête sociologique en région normande afin de donner la parole aux professionnels de la pêche et leur vision/réalité au contact des mammifères marins rencontrés dans le cadre de leur activité.

C'est chose faite aujourd'hui !

Suite à l'élaboration de la Stratégie (interne) d'étude et de conservation des mammifères marins en 2016, le GMN a immédiatement été soutenu par l'Agence des Aires Marines Protégées (AAMP/aujourd'hui Agence Française pour la Biodiversité AFB) pour la mise en œuvre d'une partie du volet Phoques.

L'association, en partenariat avec les gestionnaires d'espaces naturels concernés par la thématique, a ainsi mené un programme d'études et de réflexions portant sur plusieurs volets :

- la réalisation d'un état des lieux des populations sur le littoral normand ;
- l'étude de la faisabilité à long terme de l'analyse des mouvements d'individus au sein des différents rassemblements par photo-identification ;
- l'étude de la faisabilité à long terme du suivi des colonies à l'aide de nouvelles technologies innovantes, telles que les drones ;
- l'enrichissement de l'étude du régime alimentaire initiée en baie des Veys/50, sur d'autres sites normands.

De ce travail sont ressortis plusieurs perspectives et enjeux régionaux :

- Formalisation des protocoles de suivi des groupes fréquentant l'estuaire de Seine et la baie d'Orne, avec la volonté d'organiser des comptages concertés, c'est-à-dire réalisés de manière simultanée et sur la base d'un protocole commun ;
- Relance du suivi des phoques gris, via la recherche et le recensement des individus, notamment au sein des îlots rocheux anglo-normands ;
- Poursuite de l'enrichissement de l'étude du régime alimentaire des phoques en Normandie, via la recherche de fèces sur le littoral ainsi que par la valorisation des cadavres à travers le RNE ;
- Lancement d'une étude des polluants stockés dans la graisse des individus en utilisant exclusivement, dans un premier temps, les cadavres pris en charge par le RNE.

Le suivi du petit groupe de Phoque veau-marin présent depuis 2014 au sein de la baie d'Orne/14 a été poursuivi, à raison d'un passage par semaine, permettant à la fois :

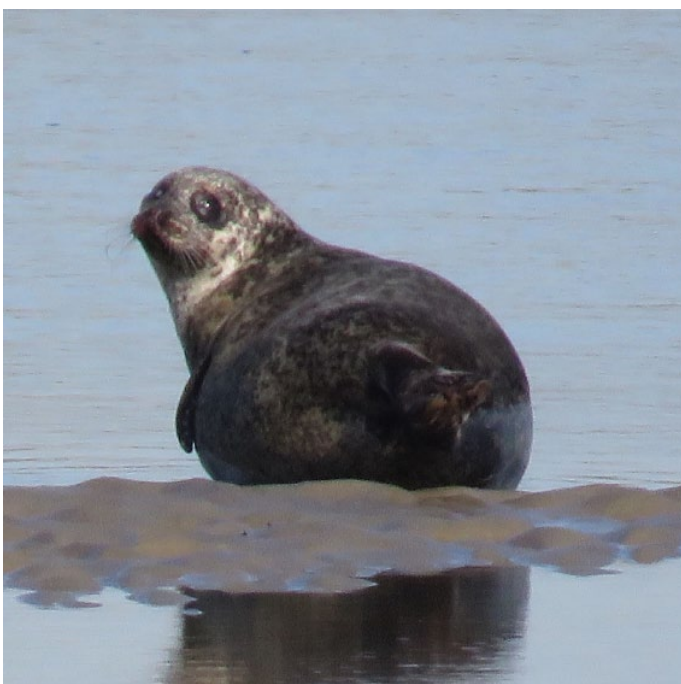
- le recensement des individus présents
- l'étude de leurs déplacements dans la baie
- la prise de clichés pour étoffer le catalogue de photo-identification initié en 2016
- la sensibilisation des promeneurs à la fragilité des animaux fréquentant les lieux

LES PHOQUES SUR YOUTUBE :

Sollicité par Marie Wild, youtubeuse se lançant dans le reportage animalier, le GMN a répondu présent pour l'aider dans la réalisation d'une vidéo sur les phoques de la baie d'Orne.

Se voulant pédagogique et ludique, la petite vidéo de quelques minutes présente tour à tour l'écologie des pinnipèdes et les actions favorables à leur conservation sur le littoral normand, le tout saupoudré de décontraction et d'humour.

Un très grand merci à Marie pour son investissement dans la valorisation de notre patrimoine naturel !



© Sébastien Ciel Images

LA DIFFUSION DE L'EXPERTISE



NOUS Y ÉTIIONS !

Conformément à ses statuts, le GMN s'investit dans la sensibilisation et la formation de publics divers dans un objectif de meilleure prise en compte des espèces et ainsi la préservation de notre patrimoine naturel régional.

Au cours de l'année, et en plus des animations présentées dans les pages précédentes, les bénévoles et salariés de l'association ont mené de nombreuses actions de communication :

- 8 stands ;
- 15 animations Chauves-souris ;
- 2 animations Mammifères semi-aquatiques ;
- 1 atelier de constructions de nichoirs ;
- 1 présentation de la démarche actuelle de réactualisation de l'atlas des mammifères sauvages de Normandie et 1 sur l'enquête Blaireau.

De plus, plusieurs médias locaux ont relayé les actualités de l'association et des mammifères normands.

On peut ainsi recenser :

- 6 articles de presse ;
- 1 billet sur site internet d'une commune ;
- 2 billets sur site internet de partenaires ;
- de très nombreux partages de billets facebook sur les pages de particuliers et de partenaires.

Le GMN a également édité des outils de communication adaptés aux activités qu'il porte actuellement.

On peut donc noter :

- la réalisation d'une plaquette de communication sur le Vison d'Amérique (*Mustela vison*), invitant les publics fréquentant le réseau hydrographique (piégeurs, pêcheurs, techniciens rivières...) à faire remonter toute observation de l'espèce sur le territoire normand ;
- la réédition du poster «Les chauves-souris de Normandie», dont les stocks avaient fondu comme neige au soleil, permettant une réactualisation de certains visuels et de plusieurs informations.

Le GMN est également sollicité pour trouver des experts pour participer à différentes commissions. Aujourd'hui, des membres de l'association siègent (à titre individuel ou au nom de l'association) à :

- La Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage de l'Eure : Jérémy BOSSAERT
- La Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage de l'Orne : Laëtitia FAINE
- La Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage de la Seine-Maritime : Franz LEUGE & François LÉBOULENGER
- La Commission des sites du Département de l'Eure : James JEAN-BAPTISTE & Christophe RIDEAU
- Le CSRPN de Normandie : François LÉBOULENGER

Les Coordinateurs Chiroptères de Normandie, trait d'union indispensable entre le niveau national (Groupe Chiroptères de la SFEPM) et le niveau régional sur la thématique Chauves-souris ont été élus le 25 novembre 2017 au cours de la réunion annuelle du Groupe Chiroptères : Gwenaëlle HURPY & Sébastien LUTZ.

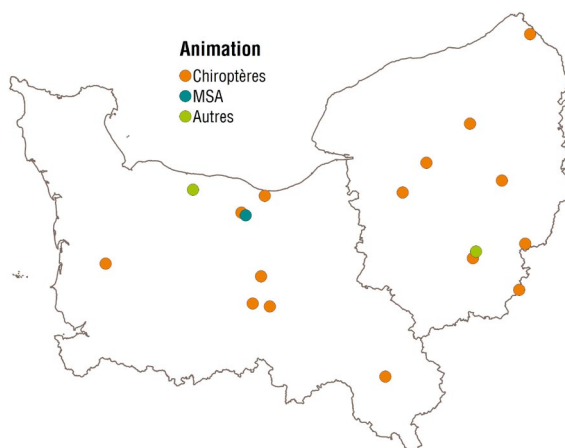
Deux nouveaux référents SMAC ont débuté leurs missions au cours de cette année : Olivia GUERIN prend en charge les dossiers Normandie orientale et James JEAN-BAPTISTE s'occupe des dossiers de la Normandie occidentale.

Depuis 2015, le GMN est membre actif du Conseil d'Administration de la SFEPM, grâce à l'investissement de son infatigable Président : François LÉBOULENGER. Il y anime également le groupe thématique sur les micromammifères.

Enfin, le GMN a des représentants au sein des Conseil d'Administration des deux CEN, François RIBOULET pour le CEN NO et François LÉBOULENGER pour le CEN NS. Ce dernier siège également au Conseil scientifique du CEN NS.



Localisation des stands 2017



Localisation des animations 2017

> LES ADMINISTRATEURS

Bureau :

Président : François LÉBOULENGER
 Vice-président Normandie occidentale : Roald HARIVEL
 Vice-président Normandie orientale : Alexandre HUREL
 Trésorier : François RIBOULET
 Secrétaire : François MARCHALOT
 Secrétaire adjoint : Aurélie MARCHALOT

Les autres administrateurs :

Thomas CHEYREZY
 Anthony LABOUILLE
 Benoît LEMERCIER
 Philippe SPIROUX



> L'ÉQUIPE SALARIÉE

Antenne d'Hérouville-Saint-Clair :

Laëtitia FAINE : Coordonnatrice &
 Chargée de mission Mammifères semi-aquatiques
 Mélanie MARTEAU : Chargée de mission Chiroptères
 & Chargée d'études
 Bastien THOMAS : Chargé d'études

Antenne d'Epaignes (sièges social) :

Emilie AVRIL : Chargée de mission Chiroptères
 Coralie BONJEAN : Chargée d'études (départ en mai)
 Claude GRUEL : Secrétaire-comptable (départ en juin)
 Sébastien LUTZ : Géomaticien
 Christophe RIDEAU : Chargé d'études

Du renfort :

Marie FRANCOU : après son passage en tant que service civique au sein de l'association et aujourd'hui chargée d'études mammifères marins, Marie a comme lourde tâche de relancer nos activités maritimes.
 Stéphanie BARRERE : après plusieurs semaines sans secrétaire-comptable, Stéphanie a rejoint l'équipe du GMN pour prendre en charge l'ensemble des volets administratifs et comptables de l'association.

> CEUX QUI SONT PASSÉS PAR CHEZ NOUS EN 2017

Nos volontaires en Service Civique :

De janvier à juin :
 Claire BRABANT & Anissa CAPITANIO
 D'octobre à décembre :
 Clément GILARD & Meggane RAMOS

Nos services civiques portent au quotidien l'animation du programme Pelotes&Noisettes, l'organisation des soirées Pelotes/Bières, en lien avec les bénévoles, ainsi que les différentes enquêtes en cours.

Nos stagiaires :

Loan DELPIT : pour l'enquête Blaireau dans le Lieuvin et le Pays d'Auge calvadosien
 Auriane DUMINY : pour une première analyse du jeu de données Mam'route et des propositions d'aménagements routiers
 Margot GIRARD : pour l'enquête sociologique vers les professionnels de la mer et l'élaboration d'une plaquette «Phoques»
 Meggane RAMOS : pour les zones blanches Campagnol amphibie et sa compétition avec les rongeurs exotiques envahissants

Le soutien de nos partenaires, à travers des commandes conventionnées ou le financement de projets élaborés par l'association, via l'octroi de subventions, a permis de couvrir une grande partie des besoins de l'association, tant en fonctionnement qu'en charges de personnel.

Le résultat d'exploitation de l'année 2017 est excédentaire, avec un solde positif de 28 622,89 €, comblant en très grande partie les déficits des deux années précédentes (13 670,81 € pour 2016 et 17 508,73 € pour 2015).

La signature (tardive) au cours de l'exercice 2017 d'une convention financière d'un montant de 26 486,48 € pour du temps agent engagé en 2016 ajoute pour autant de produits exceptionnels, portant le résultat de l'exercice 2017 à un excédent très conséquent de 56 687,58 €.

CHARGES	484 803,70 €	PRODUITS	541 491,28 €
BÉNÉVOLAT VALORISÉ	45 661,50 9,42 %	BÉNÉVOLAT VALORISÉ	45 661,50 8,43 %
CHARGES DE PERSONNEL	287 881,45 € 59,38 %	SUBVENTIONS	362 782,17 € 67,00 %
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	121 378,09 € 25,04 %	PRESTATIONS	89 541,67 € 16,54 %
AUTRES CHARGES	16 723,70 € 3,45 %	AUTRES PRODUITS	2 450,58 € 0,45 %
CHARGES EXCEPTIONNELLES	13 158,96 € 2,71 %	PRODUITS EXCEPTIONNELS	41 055,36 € 7,58 %
Excédent : 56 687,58 €			

Envie de participer aux actions du GMN ?

Naturaliste confirmé ou «simple» amoureux de la nature, vous pouvez apporter votre contribution aux actions menées par l'association, à travers les nombreux projets portés par le GMN.

> POUR LES NATURALISTES EN HERBE

Participez et/ou relayez les enquêtes en cours, déclinées sur l'ensemble de la Normandie :

- **A la recherche du Lérot** : facile à déterminer, ce rongeur masqué se rencontre fréquemment dans nos habitations. Un appel auprès du grand public par voie de presse ou via des affichettes dans des commerces permet de mieux appréhender sa répartition normande.

- **Le réseau Pelotes&Noisettes** : les pelotes de rejection et les noisettes grignotées sont des éléments incontournables pour améliorer les connaissances sur les petits mammifères. En complément des points relais existants, des campagnes de récoltes ponctuelles peuvent être organisées sur des territoires restreints, comme une commune ou une communauté de commune.

L'ensemble des supports de communication sont **téléchargeables** sur notre site internet.

> LES CHAUVES-SOURIS...

- Les **colonies de reproduction** actuellement recensées ne sont pas toutes suivies, faute de volontaires. Contactez-nous pour savoir si certaines d'entre elles se trouvent à proximité de votre domicile.

- Le **réseau SOS Chauves-souris** est mobilisé toute l'année pour sensibiliser les personnes découvrant des chauves-souris chez elles ou pour récupérer un animal blessé. Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux relais SOS pour étoffer et intensifier notre réponse territoriale.

> POUR LES OBSERVATEURS AGUERRIS

Des inventaires spécifiques sont en cours sur des territoires ciblés

- Bassin versant de la Risle/27&61 : prospections **Loutre** dans l'objectif de trouver l'espèce sur ce secteur en cours de recolonisation.

- Toute la Normandie : recensement des terriers de **Blaireau d'Europe** par maille de 2x2 km afin d'estimer les possibles variations de densité de population au sein de la région.

- Baie d'Orne/14 : suivi des **Phoques** présents sur le site toute l'année.

- Captures (Bessin) et prospections d'**Arvicola** sur les fleuves côtiers/76, principaux affluents de la vallée de Seine et territoire «Agence de l'Eau Loire-Bretagne» pour poursuivre l'amélioration des connaissances sur la répartition du Campagnol amphibie.

> POUR TOUS

Nous recherchons des bénévoles motivés pour organiser des **chantiers «canettes»** au sein de boisements normands pour l'amélioration des connaissances sur les micromammifères forestiers.

Aucune connaissance naturaliste n'est nécessaire pour cela, votre rôle principal consiste à identifier les boisements et leurs propriétaires pour programmer le chantier, le GMN s'engageant à fournir le matériel et à faire les analyses.

En 2018, le GMN a 40 ans !

A l'occasion de cet anniversaire, l'association organise à CAEN/14 les 20 et 21 octobre le 40^{ième} Colloque Francophone de Mammalogie de la SFEPM, sur le thème «Mammifères : Territoire & Paysage». Nous aurons besoin de toutes les bonnes volontés disponibles pour la logistique de ces deux jours.



Antenne Normandie occidentale

320, Quartier du Val
14 200 HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR

Tél. 09 54 53 85 61

Antenne Normandie orientale

32, route de Pont-Audemer
27 260 EPAIGNES

gmn@gmn.asso.fr

Tél. 02 32 42 59 61